



PROGRAMME EMPRES

**(Système de prévention et de réponse rapide contre les ravageurs
et les maladies transfrontières des animaux et des plantes,
composante Criquet pèlerin)**

EN REGION OCCIDENTALE

<http://www.clcpro-empres.org>

RAPPORT DE LA HUITIÈME RÉUNION DU COMITÉ DE PILOTAGE

**Dakar, Sénégal
28–29 janvier 2013**

Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Tous droits réservés.

Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite, mise en mémoire dans un système de recherche documentaire ni transmise sous quelque forme ou par quelque procédé que ce soit : électronique, mécanique, par photocopie ou autre, sans autorisation préalable du détenteur des droits d'auteur. Toute demande d'autorisation devra être adressée au Directeur de la Division de l'information, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Viale delle Terme di Caracalla, 00100 Rome, Italie, et comporter des indications précises relatives à l'objet et à l'étendue de la reproduction.

© FAO 2013

Huitième réunion du Comité de pilotage EMPRES-RO

Dakar, Sénégal, 28– 29 janvier 2013



- Participants -

Sommaire

Liste des abréviations et acronymes	5
Préambule.....	7
1. Ouverture de la réunion.....	8
2. Election du Président et du vice-Président du Comité de pilotage, désignation du Comité de rédaction et adoption de l'ordre du jour	9
3. Impact du Programme EMPRES-RO sur le développement des capacités institutionnelles et opérationnelles nationales et régionales : présentation de l'évaluation du projet FSP	10
4. Etat d'avancement des démarches entreprises pour la recherche du financement de la phase II du Programme EMPRES-RO (2011-2014)	11
5. Présentation et validation des dépenses réalisées en 2012 et du budget du Programme EMPRES-RO pour l'année 2013 (financements des Etats et des partenaires techniques et financiers -FFEM, USAID, CLCPRO et FAO)	12
5.1. Dépenses effectuées en 2012 par les pays et les différents projets gérés par la FAO	12
5.2. Budget pour l'année 2013 (financement des Etats et des donateurs) du Programme EMPRES-RO.....	12
5.3. Discussions.....	12
6. Suivi des recommandations de la 7^{ème} réunion du Comité de pilotage, validation des recommandations élaborées lors de la 11^{ème} réunion des chargés de liaison et recommandations de la 8^{ème} réunion du Comité de pilotage.....	13
7. Date et lieu de la prochaine réunion	16
8. Adoption du rapport de la réunion.....	16
9. Remerciements et clôture de la réunion	16
Annexes	17

LISTE DES ABREVIATIONS ET ACRONYMES

AELP	<i>Africa Emergency Locust Project</i> / Projet africain de lutte d'urgence contre le Criquet pèlerin (Banque mondiale)
AFD	Agence française de développement
AGRHYMET	Centre régional de formation et d'application en agrométéorologie et hydrologie opérationnelle (Niamey, Niger)
ANLA	Agence nationale de lutte antiacridienne (N'Djaména, Tchad)
BAD	Banque africaine de développement
CCE	Cahier des Charges Environnementales
CDSF	<i>Climate Development Special Fund</i>
CERES-Locustox	Centre régional de recherches en écotoxicologie et sécurité environnementale (Dakar, Sénégal)
Cirad	Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (Montpellier, France)
CLCPRO	Commission de lutte contre le Criquet pèlerin dans la Région occidentale (FAO)
CNLA	Centre National de Lutte Antiacridienne (Tripoli, Libye ; Nouakchott, Mauritanie et Niamey, Niger)
CNLAA	Centre National de Lutte Anti-Acridienne (Agadir, Maroc)
CNLCP	Centre National de Lutte contre le Criquet Pèlerin (Bamako, Mali)
CR	Coordination régionale du Programme EMPRES en Région occidentale
CRC	Commission de lutte contre le Criquet pèlerin dans la Région centrale (FAO)
CSA	Comité de la sécurité alimentaire mondiale
DLCC	<i>Desert Locust Control Committee</i> / Comité de lutte contre le Criquet pèlerin
DLIS	<i>Desert Locust Information Service</i> (FAO) / Service d'information sur le Criquet pèlerin
DPV	Direction de la Protection des Végétaux
ELO	<i>EMPRES Liaison Officer</i> / Chargé de liaison EMPRES
<i>eLocust</i>	Système de collecte et de transmission électronique des données acridiennes
EMPRES	<i>Emergency Prevention System for Transboundary Animal and Plant Pests and Diseases</i> / Système de prévention et de réponse rapide contre les ravageurs et les maladies transfrontières des animaux et des plantes (FAO)
EMPRES-RO	EMPRES en Région occidentale
FAO	<i>Food and Agriculture Organization of the United Nations</i> / Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (Rome, Italie)
FFEM	Fonds Français pour l'Environnement Mondial (France)
FSP	Fonds de Solidarité Prioritaire (France)

LISTE DES ABREVIATIONS ET ACRONYMES

GEF	<i>Global Environment Facility</i> / Fonds pour l'environnement mondial
GFDRR	<i>Global Facility for Disaster Reduction and Recovery</i> / Plateforme mondiale pour la réduction des catastrophes et la reconstruction
GM®	Green Muscle
IGR	<i>Insect Growth Regulator</i> / Régulateur de croissance
INPV	Institut National de Protection des Végétaux (Alger, Algérie)
IRAM	l'Institut de Recherches et d'Application des Méthodes de développement (Paris, France)
ISDR	<i>International Strategy for Disaster Reduction (United Nations)</i> / Stratégie Internationale de Prévention des Catastrophes (Nations Unies)
OCDE	Organisation de Coopération et de Développement Economiques
OCLALAV	Organisation commune de lutte antiacridienne et de lutte antiaviaire
PALPCP	Projet d'appui à la lutte préventive contre le Criquet pèlerin (projet de la BAD)
PGRA	Plan national de Gestion du Risque Acridien
PNUA	Plan National d'Urgence Antiacridienne
PO	Plan d'opération
PSMS	<i>Pesticide Stock Management System</i> / Système de gestion des stocks de pesticides
PV	Protection des végétaux
RAMSES	<i>Reconnaissance and Management System of the Environment of Schistocerca</i>
RO	Région occidentale
SIG	Système d'Information Géographique
SPA	Schéma de Planification des Activités
SSE	Système de suivi-évaluation
SVDN	Système de veille des dispositifs nationaux de lutte antiacridienne
TCES	<i>Emergency Operations and Rehabilitation Service</i> / Service des opérations d'urgence
UEMOA	Union économique et monétaire ouest-africaine
UNLA	Unité Nationale de Lutte Antiacridienne
USD	<i>United States dollar</i> – Dollar des Etats-Unis
USAID	<i>United States Agency for International Development</i> / Agence des Etats-Unis pour le développement international

PREAMBULE

1. Le Comité de pilotage du Programme EMPRES¹ de lutte préventive contre le Criquet pèlerin en Région occidentale (RO) a tenu sa huitième réunion les 28 et 29 janvier 2013 à Dakar, Sénégal, suite à la 11^{ème} réunion des chargés de liaison dudit Programme tenue également à Dakar du 21 au 25 janvier 2013.
2. Ont pris part à cette réunion :
 - Les représentants des ministères chargés de la lutte antiacridienne des pays membres : Algérie, Burkina Faso, Mali, Maroc, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad et Tunisie.
 - Le représentant de l'Agence des Etats-Unis pour le développement international (USAID - *United States Agency for International Development*).
 - Le représentant de l'Ambassade de France à Dakar, Sénégal.
 - Le représentant du Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (Cirad).
 - L'invité d'honneur, M. Thami Ben Halima, ex Secrétaire exécutif de la Commission de lutte contre le Criquet pèlerin dans la Région occidentale (CLCPRO) et Coordonnateur du Programme EMPRES-RO actuellement à la retraite.
 - Les fonctionnaires du Secrétariat de la CLCPRO/Coordination EMPRES-RO (ci-après dénommé « le Secrétariat »).
3. Les représentants de l'Agence française de développement (AFD), de la Banque Africaine de Développement (BAD), du Centre régional de formation et d'information en agro-hydro-météorologie (AGRHYMET), des chambres d'agriculture des quatre pays de la ligne de front, du Secrétariat du Fonds Français pour l'Environnement Mondial (FFEM) et de la Libye n'ont pu assister à la réunion.
4. La liste complète des participants est fournie en annexe 15.

¹ EMPRES : *Emergency Prevention System for Transboundary Animal and Plant Pests and Diseases - Desert Locust Component* / Système de prévention et de réponse rapide contre les ravageurs et les maladies transfrontières des animaux et des plantes - Composante protection des plantes.

1. Ouverture de la réunion

5. L'ouverture de la huitième réunion du Comité de pilotage du Programme EMPRES-RO a été présidée par Madame Mariétou Diawara, Directrice de la protection des végétaux et représentant le Ministre de l'Agriculture et de l'Équipement Rural du Sénégal. Elle s'est déroulée en présence de Monsieur Mohamed Lemine Ould Ahmedou, acridologue et représentant la FAO et la CLCPRO.
6. Dans son allocution, Monsieur Ould Ahmedou a tout d'abord exprimé ses vifs remerciements au gouvernement du Sénégal pour avoir bien voulu abriter les travaux de la 8^{ème} réunion du Comité de pilotage et l'a remercié pour les dispositions prises pour rendre le séjour des participants agréable et les conditions de travail optimales.
7. Il a souligné que depuis sa création en 2002, la CLCPRO n'a cessé d'encourager ses dix États membres à renforcer leurs capacités institutionnelles, humaines et matérielles dans l'objectif de mettre en œuvre la stratégie de lutte préventive et faire face aux invasions du Criquet pèlerin. Il a mis en exergue le rôle joué par la phase I (2006-2010) du Programme EMPRES en Région occidentale dans le renforcement des capacités des pays. Il a félicité et encouragé les États membres pour les efforts qu'ils ont fournis depuis 2006 en vue d'affronter les défis rencontrés dans la mise en œuvre de la lutte préventive et également pour faire face à la menace acridienne 2012 dans la région occidentale. Il a rappelé que ces efforts ont été fortement soutenus par les contributions des bailleurs de fonds, en particulier l'AFD, la BAD, la Banque mondiale, le FFEM, la France, l'USAID, la FAO et la CLCPRO.
8. Il a rappelé que la 8^{ème} réunion du Comité de pilotage du Programme EMPRES-RO se tient dans un moment déterminant du processus de mise en œuvre de la seconde phase. En effet, son financement qui s'est appuyé en 2011 sur les reliquats des fonds disponibles de la phase I, n'est pas encore assuré malgré les nombreuses démarches entreprises par les pays, la CLCPRO et la FAO.
9. Monsieur Ould Ahmedou a saisi cette occasion pour remercier les donateurs et les a invités à accompagner les pays de la région dans la mise en œuvre de la phase II (2011-2014) du Programme EMPRES-RO. Il a aussi invité les pays à poursuivre le travail de plaidoyer auprès des donateurs pour assurer le financement de cette seconde phase.
10. Madame Diawara, Directrice de la protection des végétaux du Sénégal a exprimé au nom du Ministre de l'Agriculture et de l'Équipement Rural, l'honneur du Gouvernement du Sénégal d'abriter cette réunion tout en souhaitant la bienvenue et un agréable séjour aux participants.
11. Elle a tout d'abord rappelé la gravité de l'invasion qu'a subie la région occidentale en 2004, la qualifiant des plus redoutables de ces trente dernières années, et au cours de laquelle plus de 12 millions d'hectares ont été traités et des dégâts considérables enregistrés chez les agriculteurs. Cette invasion a nécessité la mobilisation d'importants moyens matériels, financiers et humains dans un élan de solidarité nationale, régionale et internationale.
12. Madame Diawara a salué les efforts déployés par la CLCPRO et la FAO, à travers le Programme EMPRES, pour la mise en œuvre de la stratégie de lutte préventive contre le Criquet pèlerin aux répercussions hautement appréciées dans la Région.
13. Tout en souhaitant plein succès aux travaux de la réunion et un excellent séjour aux participants, elle a déclaré ouverte la huitième réunion du Comité de pilotage du Programme EMPRES-RO.

2. Election du Président et du vice-Président du Comité de pilotage, désignation du Comité de rédaction et adoption de l'ordre du jour

14. M^{me} Mariétou Diawara, Directrice de la Protection des Végétaux (DPV) du Sénégal et M. Khaled Moumène, Directeur général de l'Institut National de Protection des Végétaux (INPV) de l'Algérie, ont été élus respectivement Présidente et vice-Président de la 8^{ème} réunion du Comité de pilotage.
15. Le Comité de rédaction est composé des représentants de l'Algérie, du Burkina Faso et de la Mauritanie ; de M. Thami Ben Halima invité d'honneur ; ainsi que des fonctionnaires du Secrétariat de la CLCPRO/Coordination EMPRES-RO.
16. Etant donné que les participants ont aussi participé à la 11^{ème} réunion des chargés de liaison du Programme EMPRES-RO, et pour éviter des répétitions, l'ordre du jour ci-dessous a été adopté après quelques modifications :
 - 1) Ouverture de la réunion
 - 2) Election du Président et du vice-Président du Comité de pilotage, désignation du Comité de rédaction et adoption de l'ordre du jour.
 - 3) Impact du Programme EMPRES-RO sur le développement des capacités institutionnelles et opérationnelles nationales et régionales : présentation de l'évaluation du projet FSP.
 - 4) Etat d'avancement des démarches entreprises pour la recherche du financement de la phase II du Programme EMPRES-RO (2011-2014).
 - 5) Présentation et validation des dépenses réalisées en 2012 et du budget du Programme EMPRES-RO pour l'année 2013 (financements des Etats et des partenaires techniques et financiers -FFEM, USAID, CLCPRO et FAO).
 - 6) Suivi des recommandations de la 7^{ème} réunion du Comité de pilotage, validation des recommandations élaborées lors de la 11^{ème} réunion des chargés de liaison et recommandations de la 8^{ème} réunion du Comité de pilotage.
 - 7) Date et lieu de la prochaine réunion
 - 8) Rédaction du rapport de la réunion
 - 9) Adoption du rapport et clôture de la réunion
17. Pour les points initialement prévus à l'ordre du jour provisoire et qui ont été retirés, il conviendra de se reporter au chapitre correspondant du rapport de la 11^{ème} réunion des chargés de liaison. Ces points sont les suivants :
 - Bilan physique des activités du Programme EMPRES-RO réalisées en 2012.
 - Bilan de la réponse des pays et de la FAO/CLCPRO à la menace acridienne au Sahel et mise à jour du plan d'action régional pour la période février-mai 2013 élaboré lors de la 11^{ème} réunion des chargés de liaison.
 - Présentation et validation du Plan d'opération 2013.
18. Le programme de travail figurant en annexe 1 a été adopté par les participants.

3. Impact du Programme EMPRES-RO sur le développement des capacités institutionnelles et opérationnelles nationales et régionales : présentation de l'évaluation du projet FSP

19. Le Secrétariat a rapporté les principales conclusions issues du rapport établi à la demande du Ministère des affaires étrangères de la France par l'Institut de Recherches et d'Application des Méthodes de développement (IRAM), en charge de l'évaluation finale externe du « Projet d'appui au Programme EMPRES Criquet pèlerin en Région occidentale pour l'amélioration de la prévention et de la gestion des crises acridiennes », financé par le Fonds de Solidarité Prioritaire de la France et intitulé « Projet FSP ». Les analyses et commentaires de ce rapport n'engagent que leurs auteurs et ne constituent pas une position officielle du Ministère des affaires étrangères de la France, ni de la FAO.
20. Cette évaluation a été conduite de juillet à octobre 2012 et avait pour objectifs principaux de (i) dresser un bilan du projet en fonction des critères d'évaluation (pertinence, cohérence, efficacité, efficience, impacts, pérennité) du Comité d'Aide au Développement de l'Organisation de Coopération et de Développement Economique (OCDE) et (ii) à tirer des enseignements et formuler un certain nombre de recommandations en termes de suites à donner à ce projet.
21. Globalement, les évaluateurs ont estimé que le projet avait obtenu des résultats manifestes par la mise en place d'outils (Système de veille des dispositifs nationaux de lutte antiacridienne, stratégie de communication, florule des biotopes du Criquet pèlerin, formation des acteurs de la lutte antiacridienne, plans de gestion du risque acridien et proposition d'un système de financement dont les modalités pratiques restent à développer). Ils ont en outre précisé que ces outils étant encore récents, un accompagnement pour leur mise en œuvre et pleine utilisation par les acteurs était nécessaire. Ils ont aussi indiqué que les apports institutionnels du projet étaient encore limités en raison du caractère ambitieux de ses objectifs au démarrage du projet.
22. Parmi les principaux enseignements tirés de cette évaluation, les évaluateurs ont souligné le fait qu'une poursuite de l'appui de la France dans le domaine de la lutte antiacridienne était attendue de la part des pays concernés et de la FAO. Ils ont notamment recommandé que la France poursuive son appui à la lutte antiacridienne, en l'inscrivant pleinement dans le cadre de la phase II du Programme EMPRES-RO, avec la continuation d'une assistance technique à la CLCPRO. Ils recommandent ainsi que les principaux chantiers de cet appui portent sur les aspects de gouvernance institutionnelle et financière, les formations techniques et les exercices de simulation de gestion d'une crise acridienne.
23. A l'issue de la présentation, les participants se sont félicités des résultats du projet et des recommandations formulées par les évaluateurs. Lors des discussions, les participants ont souhaité savoir si, suite aux résultats de cette évaluation et au changement de fonction, début novembre 2012, du point focal du ministère des affaires étrangères de la France pour le projet FSP, des démarches avaient été entreprises par la FAO auprès de la France pour les sensibiliser au financement de la phase II du Programme EMPRES-RO. Le Secrétariat a répondu qu'aucun contact formel n'avait encore été réalisé auprès de la France à ce jour.
24. Au terme des discussions, les participants du Comité de pilotage ont **remercié la France et l'ont invitée à poursuivre son appui au Programme EMPRES-RO et à la CLCPRO afin de permettre (i) l'accompagnement de la mise en œuvre et l'opérationnalité des outils de la lutte préventive développés au cours de la phase I du Programme et (ii) le développement de systèmes de télédétection et de modélisation destinés à préciser en temps réel la probabilité de présence du Criquet pèlerin. Cet appui devrait s'inscrire entièrement dans la seconde phase du Programme EMPRES-RO.**

4. Etat d'avancement des démarches entreprises pour la recherche du financement de la phase II du Programme EMPRES-RO (2011-2014)

25. Malgré un contexte marqué par la menace acridienne dans la Région occidentale et la vacance du poste depuis juillet 2012 du Secrétaire exécutif de la CLCPRO, le plaidoyer pour le financement de la phase II (2011-2014) du Programme EMPRES-RO s'est poursuivi en 2012. Ainsi, les pays de la ligne de front ont tenu des réunions avec les représentants des partenaires financiers au niveau de leur pays pour les sensibiliser sur l'importance de cette seconde phase du Programme EMPRES-RO afin de consolider et pérenniser les acquis de la première (2006-2010).
26. Des actions de plaidoyer ont également été entreprises par le Secrétariat, notamment vis-à-vis de deux des bailleurs de la phase I du Programme EMPRES-RO : la BAD et la France.
27. En ce qui concerne la BAD, et suite aux échanges prometteurs entre le Directeur général de la FAO et le Président de la BAD en 2011, le Secrétariat a préparé et soumis à la banque, une proposition de formulation de projet selon le canevas de la BAD pour une phase II du Projet d'appui à la lutte préventive contre le Criquet pèlerin dans quatre Etats membres de la CLCPRO (PALPCP-CLCPRO) et un projet de « *concept note* » pour bénéficier de l'appui d'un fonds spécial sur les changements climatiques (CDSF - *Climate Development Special Fund*). Aucune réponse formelle de la BAD n'a été reçue à ce jour.
28. En ce qui concerne la France et en application des recommandations de la 10^{ème} réunion des chargés de liaison, la FAO a adressé un courrier officiel à la France sollicitant la poursuite de son appui financier sous forme d'un poste d'assistant technique.
29. Par ailleurs, les résultats de l'évaluation du projet FSP, réalisée de juillet à octobre 2012, et celle du projet financé par l'AFD, réalisée de mai à juillet 2012, constituaient des préalables à une éventuelle contribution de la France à la phase II d'EMPRES-RO. L'évaluation finale externe du projet FSP a en effet recommandé à la France de poursuivre son appui à la lutte antiacridienne qui devrait s'inscrire entièrement dans la seconde phase du Programme EMPRES-RO. Les résultats de l'évaluation du projet financé par l'AFD ne sont pas connus à ce jour.
30. Par ailleurs, l'appui financier de l'USAID à la phase II du Programme EMPRES-RO, de 490 000 USD sur trois ans, a démarré en 2012.
31. Lors des discussions les participants ont :
 - remercié l'USAID pour son appui à la deuxième phase du Programme EMPRES-RO ;
 - invité les autres donateurs potentiels à y contribuer en particulier la France et la BAD ;
 - convenu d'activer en 2013 le plaidoyer pour le financement de la phase II, aussi bien de façon directe au niveau des pays que de façon indirecte au niveau du Secrétariat de la CLCPRO.
 - **invité les pays bénéficiaires du don de la Banque africaine de développement (Mali, Mauritanie, Niger, et Tchad) ainsi que le Burkina Faso et le Sénégal à réactiver leur plaidoyer auprès de cette Institution pour un appui financier devant contribuer à la mise en œuvre de la phase II du Programme EMPRES-RO sur leurs territoires respectifs.**

5. Présentation et validation des dépenses réalisées en 2012 et du budget du Programme EMPRES-RO pour l'année 2013 (financements des Etats et des partenaires techniques et financiers -FFEM, USAID, CLCPRO et FAO)

5.1. Dépenses effectuées en 2012 par les pays et les différents projets gérés par la FAO

32. Le Secrétariat a présenté le bilan financier dont les commentaires figurent en annexe 2.
33. Pour l'année 2012, les fonds engagés pour les activités du Programme EMPRES-RO (dépensés ou non à la date du bilan comptable des budgets des Unités Nationales de Lutte antiacridienne –UNLAs- et de chaque projet au 31/12/2012) s'élèvent à **9 813 036 USD** :
 - **8 632 315 USD** à partir des budgets des Etats membres (selon les informations fournies par les pays eux-mêmes) ;
 - **1 180 721 USD** issus des projets financés par les donateurs (AFD, FFEM, FSP, USAID, FAO et CLCPRO), y compris les frais d'agence.
34. Les tableaux financiers, résumés et détaillés, des dépenses 2012 sont présentés aux annexes 3 à 6.
35. En outre, les répartitions des dépenses par pays et par donateur ont été présentées. Les dépenses et engagements réalisés en 2012 à partir des fonds des donateurs ont également été présentés en détail par composante et sous-composante du Programme.

5.2. Budget pour l'année 2013 (financement des Etats et des donateurs) du Programme EMPRES-RO

36. Le Secrétariat a présenté aux participants le budget correspondant du Plan d'opération (PO) 2013 du Programme EMPRES-RO, validé lors de la 11^{ème} réunion des chargés de liaison (annexe 7). Les contributions respectives des pays et des donateurs ont été explicitées par activité. Le programme des ateliers et formations régionaux prévus dans le Plan d'opération 2013 du Programme EMPRES-RO est présenté en annexe 8.
37. Le budget total du PO 2013 s'élève à **12 250 840 USD** dont **11 119 650 USD** émanant des budgets des Etats membres et **1 131 190 USD** fournis par les donateurs. La répartition des budgets des Etats et des donateurs par résultat du PO 2013 est présentée en annexe 9.
38. Les tableaux financiers, résumés et détaillés, des budgets 2013 sont présentés aux annexes 10 à 13.

5.3. Discussions

39. Après avoir apprécié le travail réalisé par le Secrétariat pour la préparation et la présentation, le Comité de pilotage a approuvé le bilan des dépenses 2012 et le budget 2013 du Programme EMPRES-RO.
40. Les discussions ont porté essentiellement sur les points suivants :
 - **Présentation des dépenses.** Afin de pouvoir rendre compte auprès de leurs administrations respectives, les participants ont **recommandé au Secrétariat de faire ressortir clairement dans les bilans des dépenses l'appui que le Programme EMPRES-RO apporte à chacun des pays.**

- **Nomenclature budgétaire harmonisée.** Afin de faciliter la présentation des dépenses et budget au niveau régional et pouvoir mieux évaluer la prise en charge des frais récurrents de la lutte préventive par les budgets des Etats, les participants ont **recommandé au Secrétariat de mettre en place une nomenclature des budgets nationaux aussi harmonisée que possible, en prenant en considération les recommandations de l'étude institutionnelle sur l'amélioration des rôles et responsabilités des Commissions de lutte contre le Criquet pèlerin (volet « préparation d'un cadre global de gouvernance et de financement durable de la lutte contre le Criquet pèlerin »).**
- **Prise en charge des frais récurrents de la lutte préventive.** Afin de poursuivre la dynamique engagée depuis plusieurs années, les participants ont **invité les pays qui financent déjà sur leur budget national la totalité des dépenses de fonctionnement et d'investissement de leur UNLA à poursuivre cet effort et encouragent les autres pays membres à faire de même afin d'assurer la durabilité de la lutte préventive au niveau de la Région.**
- **Salaires et indemnités des personnels des UNLAs.** Afin de prendre en compte tous les financements issus des pays, **les participants ont invité à nouveau les pays à inclure dans le bilan annuel de leurs dépenses les salaires et indemnités des personnels.**

6. Suivi des recommandations de la 7^{ème} réunion du Comité de pilotage, validation des recommandations élaborées lors de la 11^{ème} réunion des chargés de liaison et recommandations de la 8^{ème} réunion du Comité de pilotage

41. Le Secrétariat a présenté le suivi des neuf (9) recommandations adoptées par la 7^{ème} réunion du Comité de pilotage du Programme EMPRES-RO (voir tableau de suivi en annexe 14). La majorité des recommandations ont été exécutées et celles qui ne l'ont pas été totalement ont été discutées et prises en compte dans les recommandations ci-après du Comité de pilotage.
42. Le Comité de pilotage a par ailleurs adopté les recommandations et invitations qui suivent, élaborées lors de la 11^{ème} réunion des chargés de liaison du Programme EMPRES-RO (Dakar, 21-25 janvier 2013).
43. **Les chargés de liaison du Programme EMPRES-RO recommandent :**
 - Aux pays de :**
 - R1.** Conduire au niveau de leur Unité nationale de lutte antiacridienne respective, avec les prospecteurs et le(s) chargé(s) de l'information acridienne, une réflexion sur l'évolution souhaitée de la fiche de prospection, en particulier les champs qu'il serait pertinent d'y amender/ajouter/supprimer.
 - R2.** Afin de faciliter la mise en œuvre des opérations de triangulation de pesticides par les pays membres, qu'ils soient donateurs ou récipiendaires, dresser à leur niveau la liste des procédures et la durée usuelle requise pour les satisfaire (établir une fiche action spécifique dans le Plan national d'urgence antiacridien) et la mettre ensuite à la disposition du Service des opérations d'urgence (TCES) de la FAO.

Au Secrétariat de la CLCPRO/Coordination EMPRES-RO de :

- R3.** Mettre en place un Comité virtuel (*e-Committee*) chargé de faire la synthèse de tous les points soulevés au niveau des Unités nationales de lutte antiacridienne sur l'évolution de la fiche de prospection.
- R4.** En lien avec la recommandation R11. formulée lors de la 6^{ème} Session de la Commission de lutte contre le Criquet pèlerin dans la Région occidentale (CLCPRO), organiser une réunion d'un groupe d'experts composé d'acridologues chargé (i) de statuer sur les différents points soulevés par les pays à propos de la fiche de prospection et synthétisés par le Comité virtuel mentionné dans la recommandation précédente et (ii) de définir les indicateurs pertinents du système de suivi-évaluation du Programme EMPRES-RO.
- R5.** Soumettre à l'approbation de la 8^{ème} réunion du Comité exécutif de la Commission de lutte contre le Criquet pèlerin dans la Région occidentale (CLCPRO), prévue en juin 2013 à Agadir, Maroc, les propositions du groupe d'experts composé d'acridologues sur l'évolution de la fiche de prospection et sur les indicateurs pertinents du système de suivi-évaluation du Programme EMPRES-RO.
- R6.** Etudier, en collaboration avec le Service d'information sur le Criquet pèlerin (DLIS) de la FAO, la faisabilité de l'incorporation de la « Florule des biotopes du Criquet pèlerin en Afrique de l'Ouest et du Nord-Ouest à l'usage des prospecteurs de la lutte antiacridienne » dans eLocust3.
- R7.** Réactiver le plaidoyer auprès de la Banque africaine de développement pour un appui financier de quatre ans au profit des quatre pays de la ligne de front, du Burkina Faso et du Sénégal pour la mise en œuvre de la phase II du Programme EMPRES-RO.
- R8.** Etablir un protocole d'Accord entre la Commission de lutte contre le Criquet pèlerin dans la Région occidentale (CLCPRO) et l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) en vue de développer la coopération entre les deux institutions.
- R9.** Organiser en juin 2013 à Agadir, Maroc, préalablement à la 8^{ème} réunion du Comité exécutif de la Commission de lutte contre le Criquet pèlerin dans la Région occidentale (CLCPRO), une réunion régionale des experts pour évaluer la mise en œuvre du plan d'action régional relatif à la menace acridienne et procéder à sa mise à jour selon l'évolution de la situation acridienne.

A la FAO de :

- R10.** Mentionner dans les rapports et communications liés à la gestion de la menace acridienne dans la Région occidentale, toutes les parties prenantes ayant contribué par des dons financiers ou en nature aux opérations de lutte à savoir les donateurs mais aussi les pays, la Commission de lutte contre le Criquet pèlerin dans la Région occidentale (CLCPRO) et la FAO.
- R11.** Adresser une lettre au Président de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) pour le remercier de l'intérêt que son institution accorde à la Commission de lutte contre le Criquet pèlerin dans la Région occidentale (CLCPRO) et à ses Etats membres et lui demander d'apporter un appui financier à la mise en œuvre de la stratégie de lutte préventive contre le Criquet pèlerin dans la sous-région.
- R12.** Mettre tout en œuvre pour finaliser rapidement le processus de recrutement du Secrétaire exécutif de la Commission de lutte contre le Criquet pèlerin dans la Région occidentale (CLCPRO).

Les chargés de liaison du Programme EMPRES-RO invitent à nouveau :

- R13.** La France à maintenir jusqu'à la fin de la phase II du Programme EMPRES-RO le poste d'agronome auprès de la FAO/Commission de lutte contre le Criquet pèlerin dans la Région occidentale (CLCPRO).
- R14.** La FAO à maintenir jusqu'à la fin de la phase II du Programme EMPRES-RO le poste d'acridologue auprès de la Commission de lutte contre le Criquet pèlerin dans la Région occidentale (CLCPRO).

44. En outre, **le Comité de pilotage :****Remercie :**

- Les pays membres pour les efforts qu'ils déploient pour la mise en œuvre de la lutte préventive sur une base durable et pour faire face aux menaces acridiennes.
- Les pays donateurs, notamment la France et l'Agence des Etats-Unis pour le développement international (USAID), qui accompagnent le Programme EMPRES-RO dans la réalisation de sa phase II.

Recommande au Secrétariat de la CLCPRO/Coordination EMPRES-RO de :

- R1.** Faire ressortir clairement dans les bilans des dépenses l'appui que le Programme EMPRES-RO apporte à chacun des pays.
- R2.** Mettre en place une nomenclature des budgets nationaux aussi harmonisée que possible, en prenant en considération les recommandations de l'étude institutionnelle sur l'amélioration des rôles et responsabilités des Commissions de lutte contre le Criquet pèlerin (volet « préparation d'un cadre global de gouvernance et de financement durable de la lutte contre le Criquet pèlerin »).

Invite :

- R3.** La France à poursuivre son appui au Programme EMPRES-RO et à la Commission de lutte contre le Criquet pèlerin dans la Région occidentale (CLCPRO) afin de permettre (i) l'accompagnement de la mise en œuvre et l'opérationnalité des outils de la lutte préventive développés au cours de la phase I du Programme et (ii) le développement de systèmes de télédétection et de modélisation destinés à préciser en temps réel la probabilité de présence du Criquet pèlerin. Cet appui devrait s'inscrire entièrement dans la seconde phase du Programme EMPRES-RO.
- R4.** Les pays bénéficiaires du don de la Banque africaine de développement (Mali, Mauritanie, Niger et Tchad) ainsi que le Burkina Faso et le Sénégal à réactiver leur plaidoyer auprès de cette Institution pour un appui financier devant contribuer à la mise en œuvre de la phase II du Programme EMPRES-RO sur leurs territoires respectifs.
- R5.** Les pays qui financent déjà sur leur budget national la totalité des dépenses de fonctionnement et d'investissement de leur Unité Nationale de Lutte Antiacridienne (UNLA) à poursuivre cet effort et encouragent les autres pays membres à faire de même afin d'assurer la durabilité de la lutte préventive au niveau de la Région.
- R6.** A nouveau les pays à inclure dans le bilan annuel de leurs dépenses les salaires et indemnités des personnels.

7. Date et lieu de la prochaine réunion

45. Le représentant de l'Algérie a proposé que son pays accueille la 9^{ème} réunion du Comité de pilotage du Programme EMPRES-RO à Alger, Algérie, le vendredi 13 décembre 2013. Les participants ont approuvé cette proposition et remercient l'Algérie pour cette invitation. Au cas où elle ne pourrait se tenir en Algérie, le représentant du Burkina Faso a proposé que son pays accueille cette réunion à Ouagadougou.

8. Adoption du rapport de la réunion

46. **Les participants ont approuvé à l'unanimité le rapport de la huitième réunion du Comité de pilotage du Programme EMPRES en Région occidentale.**

9. Remerciements et clôture de la réunion

47. La séance de clôture s'est déroulée en présence de Monsieur Abdoulaye Baldé, Ministre de l'Agriculture et de l'Équipement Rural du Sénégal, Monsieur Cheikh Gueye, Assistant du Représentant *ad interim* de la FAO au Sénégal, Madame Mariétou Diawara, Directrice de la protection des végétaux du Sénégal et Monsieur Mohamed Lemine Ould Ahmedou, acridologue et représentant de la CLCPRO.
48. Monsieur Christophe Cheikh Gueye, Assistant du Représentant *ad interim* de la FAO au Sénégal a d'abord remercié, au nom du Directeur Général de la FAO, la venue du Ministre malgré son emploi du temps très chargé. Il a également remercié les membres du Comité de pilotage ainsi que les partenaires techniques et financiers qui se sont mobilisés pour la tenue de la 8^{ème} réunion du Comité de pilotage du Programme EMPRES-RO. Il a mis en exergue les recommandations très pertinentes formulées par les participants de la réunion pour la durabilité de la stratégie de lutte préventive, dans un contexte de menace acridienne pour la Région occidentale et à un moment critique de la mise en œuvre de la seconde phase du Programme EMPRES-RO car son financement n'est pas encore pleinement assuré. Il a réaffirmé l'engagement de la FAO à accompagner les gouvernements dans leur combat pour la sécurité alimentaire. Il a enfin remercié les partenaires techniques et financiers qui soutiennent le Programme EMPRES-RO et l'UEMOA pour son intérêt à l'égard de ce Programme.
49. Monsieur Abdoulaye Baldé, Ministre de l'Agriculture et de l'Équipement Rural du Sénégal a tout d'abord salué la qualité du travail accompli au cours de cette 8^{ème} réunion du Comité de pilotage ainsi que de la 11^{ème} réunion des chargés de liaison du programme EMPRES-RO qui l'a précédé. Il a ainsi mis en exergue la pertinence des activités entreprises aussi bien dans le cadre du Programme EMPRES-RO que dans celui de la réponse apportée par les pays et la FAO/CLCPRO à la menace acridienne de 2012. Il a enfin souligné le fait que les recommandations formulées au cours de la réunion contribueront à pérenniser les acquis du Programme EMPRES-RO et, *in fine*, atteindre les objectifs de durabilité de la gestion de ce ravageur transfrontière qu'est le Criquet pèlerin.
50. Il a ensuite déclaré close la 8^{ème} réunion du Comité de pilotage du Programme EMPRES-RO et souhaité un bon retour aux participants dans leur pays respectif.

ANNEXES

Annexe 1. Programme de travail de la 8^{ème} réunion du Comité de pilotage EMPRES-RO.....	18
Annexe 2. Bilan financier (dépenses 2012) du Programme EMPRES-RO	19
Annexe 3. Tableau <u>résumé</u> des dépenses 2012 en USD des UNLAs (Etats).....	26
Annexe 4. Tableau détaillé des dépenses 2012 en USD des UNLAs (Etats).....	27
Annexe 5. Tableau <u>résumé</u> des dépenses 2012 en USD des donateurs du Programme EMPRES-RO	33
Annexe 6. Tableau détaillé des dépenses 2012 en USD des donateurs du Programme EMPRES-RO	34
Annexe 7. Plan d'opération 2013 du Programme EMPRES-RO	37
Annexe 8. Programme des ateliers et formations régionaux prévus dans le Plan d'opération 2013 du Programme EMPRES-RO.....	54
Annexe 9. Présentation du budget 2013.....	55
Annexe 10. Tableau <u>résumé</u> du budget 2013 en USD des UNLAs (Etats).....	57
Annexe 11. Tableau détaillé du budget 2013 en USD des UNLAs (Etats)	58
Annexe 12. Tableau <u>résumé</u> du budget 2013 en USD des donateurs du Programme EMPRES-RO	62
Annexe 13. Tableau détaillé du budget 2013 en USD des donateurs du Programme EMPRES-RO	63
Annexe 14. Suivi des recommandations de la 7^{ème} réunion du Comité de pilotage	66
Annexe 15. Liste des participants.....	68

Annexe 1. Programme de travail de la 8^{ème} réunion du Comité de pilotage EMPRES-RO

Jour	Heure	Activités	Responsables	
Lundi 28	09:00-09:30	Accueil des participants	Pays hôte / CR*	
janvier 2013	09:30-10:00	Ouverture de la réunion	Gouvernement / FAO / CR	
	10:00-10:30	Pause		
	10:30-10:45	Election du Président et du vice-Président du Comité de pilotage, désignation du Comité de rédaction et adoption de l'ordre du jour	Participants	
	10:45-11:15	Impact du Programme EMPRES-RO sur le développement des capacités institutionnelles et opérationnelles nationales et régionales : présentation de l'évaluation du projet FSP	CR	
	11:15-11:45	Etat d'avancement des démarches entreprises pour la recherche du financement de la phase II du Programme EMPRES-RO (2011-2014)	CR	
	11:45-12:30	Présentation et validation des dépenses réalisées en 2012 et du budget du Programme EMPRES-RO pour l'année 2013 (financements des Etats et des partenaires techniques et financiers -FFEM, USAID, FAO et CLCPRO)	CR	
	12:30-13:00	Discussion	Participants	
	13:00-14:30	Déjeuner		
	14:30-16:00	Rédaction du rapport	Comité de rédaction	
	16:00-16:30	Pause		
	16:30-17:30	Rédaction du rapport	CR	
	Mardi 29	09:00-10:00	Rédaction du rapport	Comité de rédaction
	janvier 2013	10:00-10:30	Pause	
		10:30-11:00	Suivi des recommandations de la 7^{ème} réunion du Comité de pilotage, validation des recommandations élaborées lors de la 11^{ème} réunion des chargés de liaison et recommandations de la 8^{ème} réunion du Comité de pilotage	Participants
11:00-11:15		Date et lieu de la prochaine réunion	Participants	
11:15-12:30		Adoption du rapport et clôture de la réunion	Participants	
12:30-14:00		Déjeuner		

*: Coordination régionale EMPRES-RO

Annexe 2. Bilan financier (dépenses 2012) du Programme EMPRES-RO

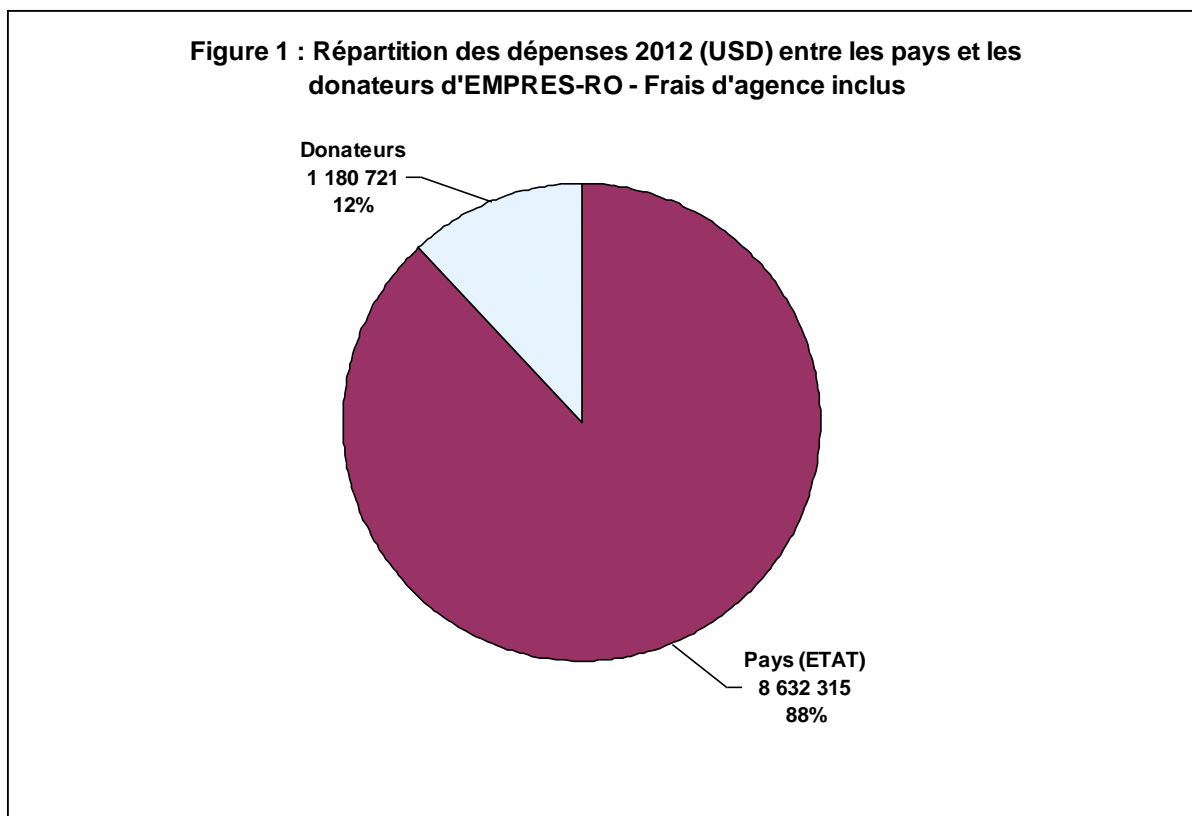
1) Bilan global des dépenses en 2012

Le financement de la seconde année de la phase II (2011-2014) du Programme EMPRES-RO a été assuré par des fonds issus des Etats adhérents au Programme et de donateurs. Les fonds issus des donateurs, qui proviennent pour l'essentiel des reliquats des projets de la phase I, sont ceux de l'AFD, du FFEM, du FSP de la France, de l'USAID, du Programme régulier de la FAO et du fonds fiduciaire de la CLCPRO. Il est à noter que le projet FSP est clos depuis le 30 octobre 2012.

Pour l'année 2012, les fonds engagés pour les activités du Programme (dépensés ou non à la date du bilan comptable des budgets des UNLAs et de chaque projet au 31/12/2012) s'élèvent à **9 813 036 USD** :

- **8 632 315 USD** à partir des budgets des Etats membres (selon les informations fournies par les pays eux-mêmes) ;
- **1 180 721 USD** issus des projets financés par les donateurs précités, y compris les frais d'agence.

La répartition des dépenses 2012 entre les pays et les donateurs du Programme EMPRES-RO est présentée en figure 1 ci-après.



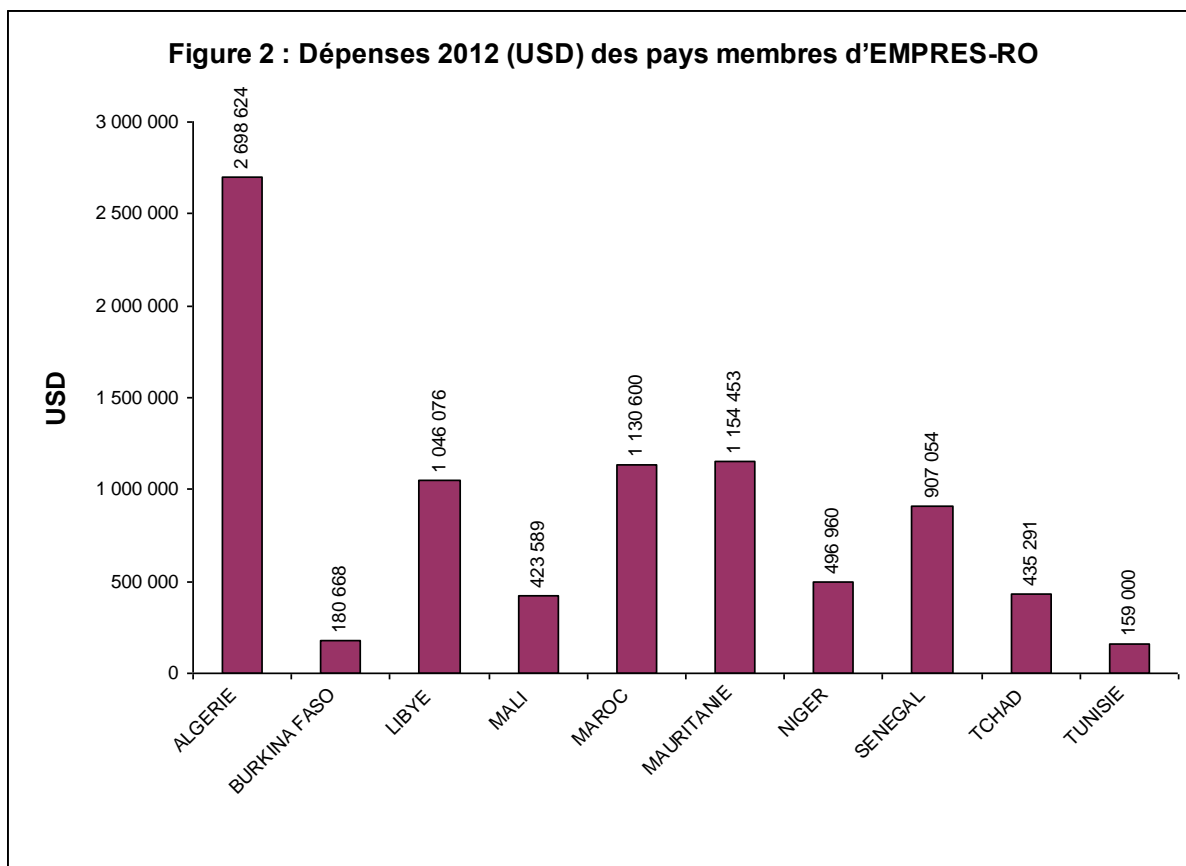
Les montants indiquent la part prépondérante des budgets des Etats dans la mise en œuvre du Programme EMPRES-RO en 2012.

2) Dépenses 2012 des UNLAs à partir du budget de l'Etat

NB : Les informations ci-après sont celles communiquées par les UNLAs des pays.

2.1) Dépenses

Les dépenses 2012 des UNLAs, ou des DPV en ce qui concerne la lutte antiacridienne, issues des budgets des Etats sont présentées pays par pays dans la figure 2 ci-après.

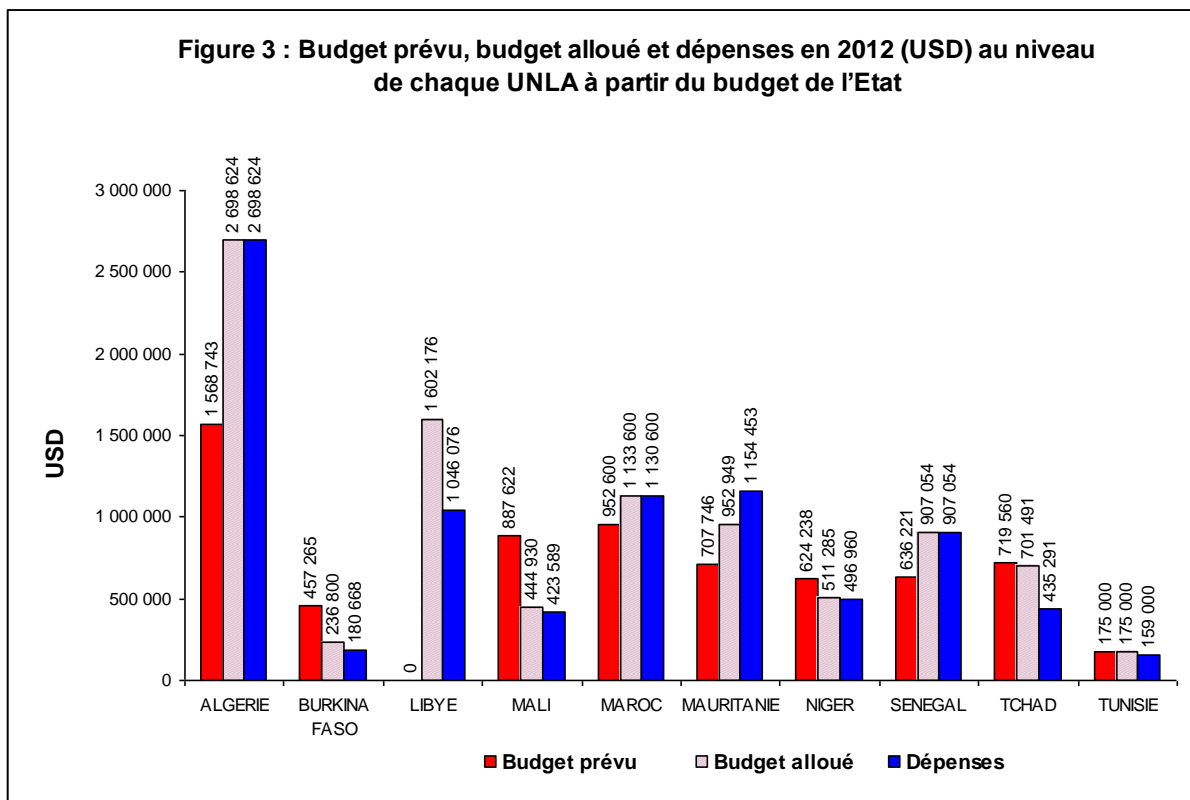


Il est à noter que, en 2012, les pays de la ligne de front ont augmenté leurs dépenses à partir du budget de l'Etat comparativement à l'année 2011 (2 510 293 USD à eux quatre en 2012 contre 2 372 265 en 2011) à l'exception du Mali (423 589 USD contre 1 034 372).

Précisons qu'en 2012 il n'y a pas eu de financement issu des Projets africains de lutte d'urgence contre le Criquet pèlerin de la Banque mondiale (AELP - *Africa Emergency Locust Project*), puisque ces projets, dans les quatre pays de la ligne de front (ainsi qu'au Burkina Faso et au Sénégal), ont été clôturés en 2010 ou 2011 selon les cas.

2.2) Comparaisons entre budget prévus, budgets alloués et dépenses des UNLAs

La figure 3 ci-après présente, pays par pays, les budgets prévu et alloué ainsi que les dépenses des UNLAs au titre de l'année 2012.



Nous pouvons constater que, en 2012, les budgets alloués aux UNLAs sont globalement supérieurs (9 363 909 USD pour les 10 pays) à ceux prévus initialement (6 728 995 USD de budget prévisionnel total comme indiqué lors du 7^{ème} Comité de pilotage de N'Djamena en décembre 2011). Seuls le Burkina Faso et le Mali ont eu un budget alloué significativement inférieur au budget prévisionnel.

Globalement, les dépenses 2012 des UNLAs (8 632 315 USD) ont été de 1,3 fois en moyenne supérieures aux budgets prévisionnels (6 728 995 USD). Depuis le démarrage du Programme EMPRES-RO en 2006, c'est la première fois que les dépenses des pays issues des budgets des Etats sont supérieures aux budgets prévisionnels. La menace acridienne de l'année 2012 est probablement un élément d'explication de cette augmentation des dépenses 2012 comparé à 2011. Néanmoins, cet aspect conjoncturel ne doit pas occulter une évolution de fond concernant la prise en charge progressive des frais récurrents de la lutte préventive constatée depuis plusieurs années. Lors de la 7^{ème} réunion du Comité de pilotage du Programme EMPRES-RO tenue à N'Djamena en décembre 2011, les informations fournies par les pays indiquaient que la prise en charge des frais récurrents² était en moyenne de 62% pour l'année (dans les pays de la ligne de front elle était de l'ordre de 100% au Mali et en Mauritanie, 30% au Niger et 25% au Tchad).

² Prise en charge des frais récurrents calculée en faisant le rapport : **dépenses/budget prévisionnel**.

2.3 Evolution des budgets et dépenses des pays depuis le début du Programme EMPRES-RO

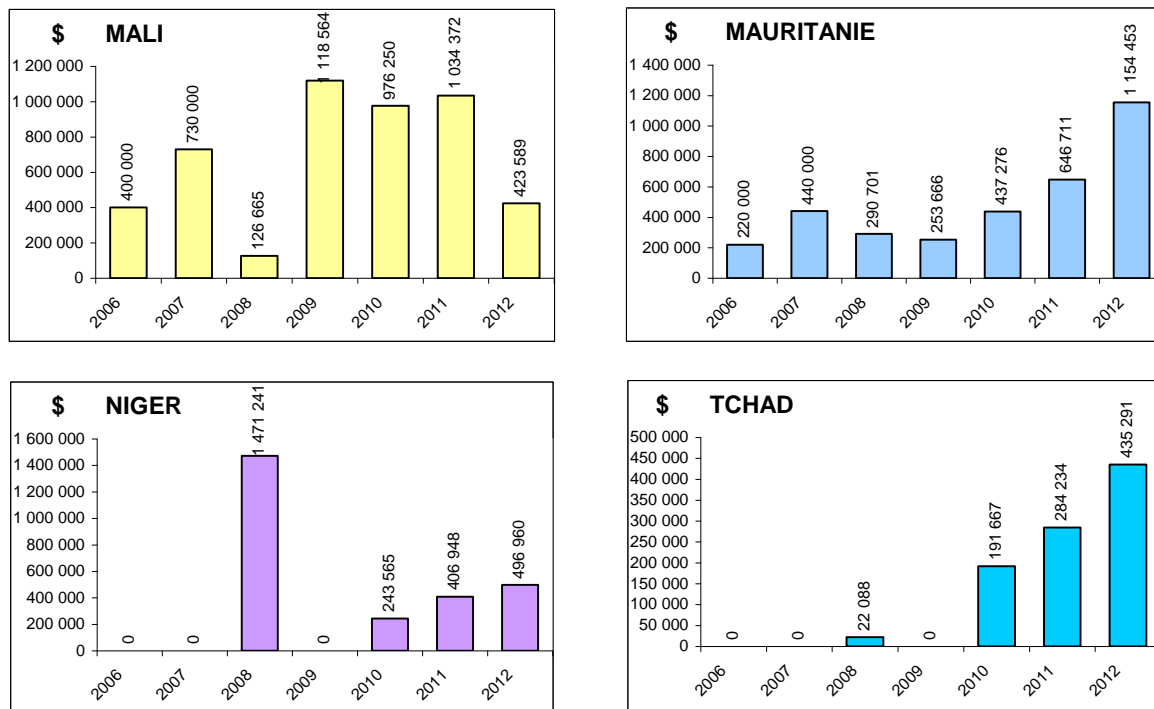
Le tableau 1 ci-après indique (pour les données disponibles) les budgets et dépenses des UNLAs à partir du budget de leur Etat depuis le démarrage du Programme EMPRES-RO, en 2006.

Tableau 1 : Budgets et dépenses des UNLAS à partir du budget de l'Etat depuis le démarrage du Programme EMPRES-RO

		2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	Total
Algérie	Budget prév.				985 714	1 371 858	1 331 000	1 568 743	5257315
	Budget alloué				2 743 758	1 371 858	1 353 000	2 698 624	8 167 240
	Dépenses	400 000	400 000	2 714 286	2 743 758	1 376 858	1 353 000	2 698 624	11 686 526
Burkina Faso*	Budget prév.							457 265	457265
	Budget alloué							236 800	236 800
	Dépenses							180 668	180 668
Libye	Budget prév.				0	932 140	980 000	0	1912140
	Budget alloué				1 507 080	982 080	0	1 602 176	4 091 336
	Dépenses	1 900 000	1 900 000	0	1 447 080	683 500	0	1 046 076	6 976 656
Mali	Budget prév.				1 030 780	1 506 134	851 020	887 622	4275556
	Budget alloué				1 659 092	1 440 261	1 070 819	444 930	4 615 102
	Dépenses	400 000	730 000	126 665	1 118 564	976 250	1 034 372	423 589	4 809 440
Maroc	Budget prév.				687 200	760 000	986 300	952 600	3386100
	Budget alloué				686 200	960 000	953 400	1 133 600	3 733 200
	Dépenses	700 000	700 000	675 200	626 800	949 100	932 350	1 130 600	5 714 050
Mauritanie	Budget prév.				356 676	253 666	610 954	707 746	1929042
	Budget alloué				0	437 276	1 018 508	952 949	2 408 733
	Dépenses	220 000	440 000	290 701	253 666	437 276	646 711	1 154 453	3 442 807
Niger	Budget prév.				590 904	1 178 270	1 552 432	624 238	3945844
	Budget alloué				538 254	484 374	550 609	511 285	2 084 522
	Dépenses	0	0	1 471 241	0	243 565	406 948	496 960	2 618 714
Sénégal	Budget prév.				3 256 544	29 425	563 396	636 221	4485586
	Budget alloué				541 875	559 849	267 159	907 054	2 275 937
	Dépenses	0	0	814 136	191 645	559 849	267 159	907 054	2 739 843
Tchad	Budget prév.				0	0	1 126 097	719 560	1845657
	Budget alloué				0	191 667	284 234	701 491	1 177 392
	Dépenses	0	0	22 088	0	191 667	284 234	435 291	933 280
Tunisie	Budget prév.				0	119 047	130 000	175 000	424047
	Budget alloué				91 270	119 047	130 000	175 000	515 317
	Dépenses	0	0		92 063	115 542	125 667	159 000	492 272
Total	Budget prév.	0	0	0	6 907 818	6 150 540	8 131 199	6 728 995	27 918 552
	Budget alloué	0	0	0	7 767 529	6 546 412	5 627 729	9 363 909	29 305 579
	Dépenses	3 620 000	4 170 000	6 114 317	6 473 577	5 533 607	5 050 441	8 632 315	39 594 257

* Le Burkina Faso est membre du Programme EMPRES-RO depuis octobre 2011

La figure 4 ci-après indique sur des graphiques l'évolution des dépenses dans le cas particulier des quatre pays de la ligne de front depuis le démarrage du Programme EMPRES-RO en 2006 (montants issus du tableau 1 ci-dessus).

Figure 4 : Evolution des dépenses (USD) des pays de la ligne de front depuis le démarrage du Programme EMPRES-RO

A partir des informations disponibles dans le tableau 1 ci-dessus, **se pose la question des modalités d'évaluation de la prise en charge par les pays des frais récurrents de la lutte préventive**. Pour rappel, en première approche (lors de la réunion des ministres de Bamako, en mars 2009) et en se basant sur les « dispositifs types » de lutte préventive élaborés lors de la 1^{ère} réunion du Comité de pilotage du Programme EMPRES-RO (tenue à Alger, Algérie, en mars 2006), le Secrétariat de la CLCPRO avait estimé le total des frais récurrents annuels de la lutte préventive à 3,3 millions USD (y inclus le renouvellement des véhicules) pour l'ensemble de la Région occidentale.

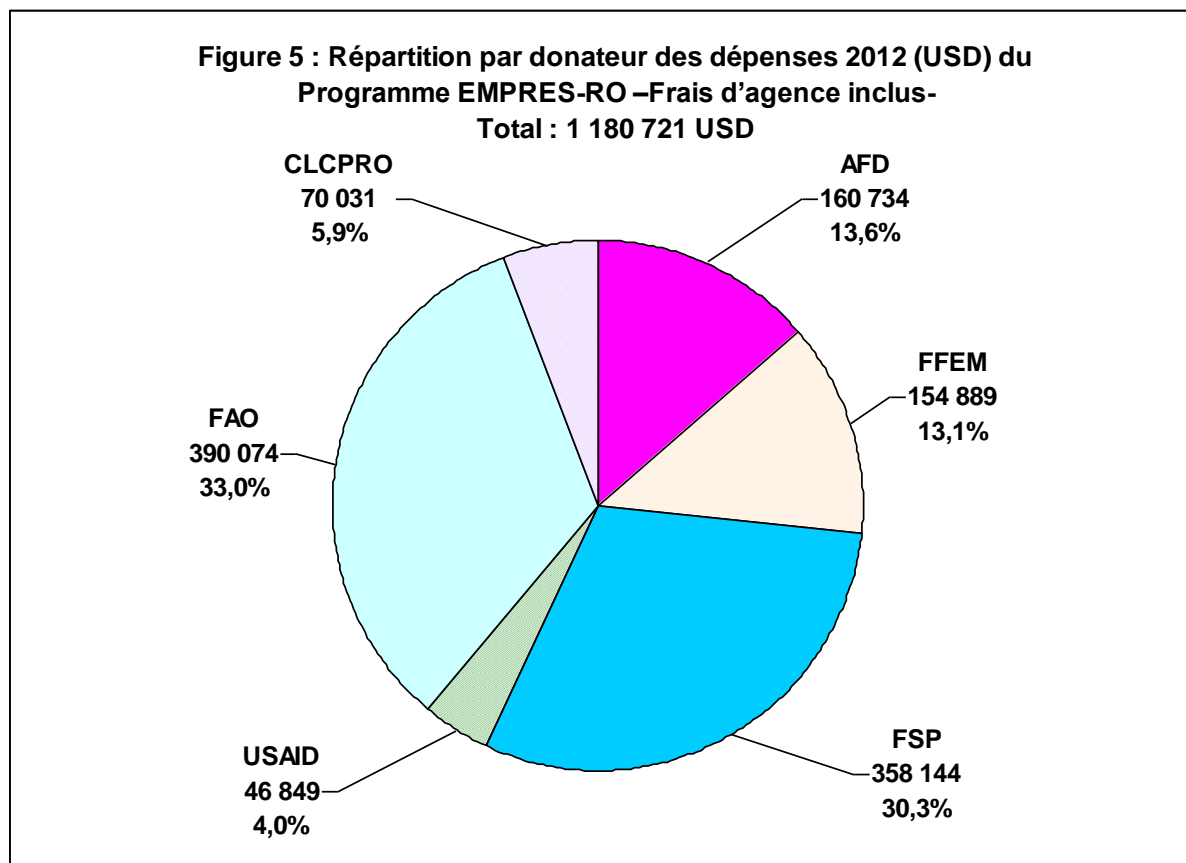
Les représentants des pays ont aussi indiqué les difficultés rencontrées pour établir les montants indiqués dans le tableau 1, leur nomenclature budgétaire nationale respective pouvant être différente de celle proposée au niveau régional. Pour rappel, M^{me} Deshormes, la consultante qui a proposé des mécanismes de financement durables lors de la 40^{ème} Session du Comité de lutte contre le Criquet pèlerin (DLCC -*Desert Locust Control Committee*), avait aussi indiqué dans son rapport final³ que « *il serait utile de s'accorder sur une nomenclature budgétaire commune à l'ensemble des pays, éventuellement d'une même région, de façon à pouvoir consolider l'ensemble des dépenses effectuées dans une région et à montrer, de façon harmonisée, la part des dépenses nationales prises en charge par chacun des pays* ». Elle a ainsi proposé les principaux éléments de cette nomenclature.

Cette question d'une nomenclature commune pourrait être discutée dans le cadre de la mise en œuvre de la sous activité « 2.6.2 Préparer la réunion pays-donateurs pour définir les modalités de mise en œuvre des instruments financiers approuvés par le DLCC » du Plan d'opération 2013 d'EMPRES-RO.

³ **Agnès Deshormes (M^{me}), juillet 2011.** Contribution à une étude institutionnelle pour améliorer les rôles et responsabilités des Commissions de lutte contre le Criquet pèlerin créées en vertu de l'article XIV de l'Acte constitutif de la FAO et préparer un cadre global de gouvernance et de financement durable de la lutte contre le Criquet pèlerin/ **Volet gouvernance financière (rapport final).**

3) Dépenses issues des projets financés par les donateurs (AFD, FFEM, FSP, USAID, FAO et CLCPRO)

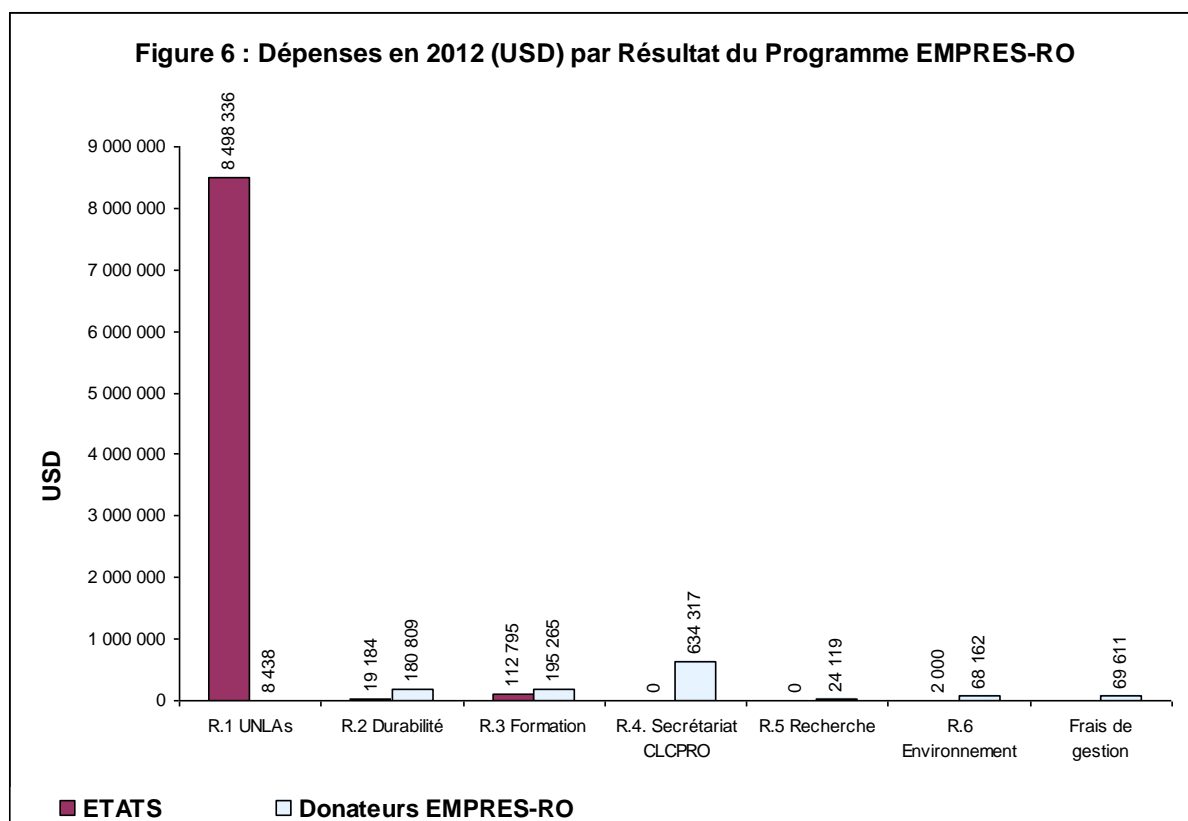
La répartition des dépenses 2012 par donateur est présentée dans la figure 5 ci-après.



Les montants indiquent la prépondérance, en 2012, des financements de la FAO, bien que similaires en valeur absolue à ceux de 2011. Cela reflète en fait l'absence de nouveaux projets pour financer la phase II du Programme EMPRES-RO, excepté celui de l'USAID qui a démarré à la fin de l'année 2011. Clos depuis le 30 octobre 2012, le projet FSP a contribué pour la dernière année au financement du Programme EMPRES-RO pour un montant de 358 000 USD. Le financement du poste d'assistant technique d'appui à la CLCPRO/Coordination EMPRES-RO sur le projet de l'AFD s'est également arrêté au 30 octobre. Enfin, la FAO a demandé une prolongation jusqu'au 30 juin 2013 du projet FFEM qui devait se terminer au 31 décembre 2012, puisque des fonds sont encore disponibles (voir budget 2013).

4) Dépenses par type d'activités du Programme EMPRES-RO (tous financements : Etats et donateurs)

Les dépenses par résultat du Programme EMPRES-RO/Phase II sont présentées sur la figure 6 ci-après.



*** Dépenses des Etats : Salaires de base des fonctionnaires inclus ou pas ?**

Algérie : inclus	Mauritanie : <u>non inclus</u>
Burkina Faso : <u>non inclus</u>	Niger : <u>non inclus</u>
Libye : <u>non inclus</u>	Sénégal : <u>non inclus</u>
Mali : inclus	Tchad : <u>non inclus</u>
Maroc : <u>non inclus</u>	Tunisie : inclus

Annexe 3. Tableau résumé des dépenses 2012 en USD des UNLAs (Etats)

Résultats / Activités / Sous-activités	TOTAL PAYS			ALGERIE			BURKINA FASO			LIBYE		
	Bud. prévu	Bud. alloué	Dépenses	Bud. prévu	Bud. alloué	Dépenses	Bud. prévu	Bud. alloué	Dépenses	Bud. prévu	Bud. alloué	Dépenses
Résultat 1 : Les Unités nationales de lutte antiacridienne (UNLAs) sont durablement opérationnelles	6 213 549	8 755 310	8 498 336	1 543 743	2 673 624	2 673 624	357 665	146 800	116 668	0	1 154 056	1 046 076
Résultat 2 : Les politiques et mécanismes de gestion durable sont élaborés et mis en œuvre	9 000	19 684	19 184	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Résultat 3 : Les ressources humaines sont qualifiées et suffisantes	318 506	586 915	112 795	25 000	25 000	25 000	99 600	90 000	64 000	0	448 120	0
Résultat 4 : Le Secrétariat de la Commission régionale est durablement opérationnel	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Résultat 5 : Le plan régional de recherche est mis œuvre	50 817	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Résultat 6 : Une gestion intégrée du Criquet pèlerin respectueuse de l'environnement est mise en œuvre	137 123	2 000	2 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL (ETAT)	6 728 995	9 363 909	8 632 315	1 568 743	2 698 624	2 698 624	457 265	236 800	180 668	0	1 602 176	1 046 076

Résultats / Activités / Sous-activités	MALI			MAROC			MAURITANIE			NIGER		
	Bud. prévu	Bud. alloué	Dépenses	Bud. prévu	Bud. alloué	Dépenses	Bud. prévu	Bud. alloué	Dépenses	Bud. prévu	Bud. alloué	Dépenses
Résultat 1 : Les Unités nationales de lutte antiacridienne (UNLAs) sont durablement opérationnelles	772 826	444 930	423 589	949 600	1 130 600	1 127 600	707 746	952 949	1 154 453	451 462	500 490	486 165
Résultat 2 : Les politiques et mécanismes de gestion durable sont élaborés et mis en œuvre	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Résultat 3 : Les ressources humaines sont qualifiées et suffisantes	0	0	0	3 000	3 000	3 000	0	0	0	132 122	10 795	10 795
Résultat 4 : Le Secrétariat de la Commission régionale est durablement opérationnel	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Résultat 5 : Le plan régional de recherche est mis œuvre	0	0	0	0	0	0	0	0	0	20 327	0	0
Résultat 6 : Une gestion intégrée du Criquet pèlerin respectueuse de l'environnement est mise en œuvre	114 796	0	0	0	0	0	0	0	0	20 327	0	0
TOTAL (ETAT)	887 622	444 930	423 589	952 600	1 133 600	1 130 600	707 746	952 949	1 154 453	624 238	511 285	496 960

Résultats / Activités / Sous-activités	SENEGAL			TCHAD			TUNISIE		
	Bud. prévu	Bud. alloué	Dépenses	Bud. prévu	Bud. alloué	Dépenses	Bud. prévu	Bud. alloué	Dépenses
Résultat 1 : Les Unités nationales de lutte antiacridienne (UNLAs) sont durablement opérationnelles	636 221	896 370	896 370	640 286	701 491	435 291	154 000	154 000	138 500
Résultat 2 : Les politiques et mécanismes de gestion durable sont élaborés et mis en œuvre	0	10 684	10 684	0	0	0	9 000	9 000	8 500
Résultat 3 : Les ressources humaines sont qualifiées et suffisantes	0	0	0	48 784	0	0	10 000	10 000	10 000
Résultat 4 : Le Secrétariat de la Commission régionale est durablement opérationnel	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Résultat 5 : Le plan régional de recherche est mis œuvre	0	0	0	30 490	0	0	0	0	0
Résultat 6 : Une gestion intégrée du Criquet pèlerin respectueuse de l'environnement est mise en œuvre	0	0	0	0	0	0	2 000	2 000	2 000
TOTAL (ETAT)	636 221	907 054	907 054	719 560	701 491	435 291	175 000	175 000	159 000

Annexe 4. Tableau détaillé des dépenses 2012 en USD des UNLAs (Etats)

Annexe 4 - 1/6

Résultats / Activités / Sous-activités	TOTAL PAYS			ALGERIE			BURKINA FASO			LIBYE		
	Bud. prévu	Bud. alloué	Dép.	Bud. prévu	Bud. alloué	Dép.	Bud. prévu	Bud. alloué	Dép.	Bud. prévu	Bud. alloué	Dép.
Résultat 1 : Les Unités nationales de lutte antiacridienne (UNLAs) sont durablement opérationnelles	6 213 549	8 755 310	8 498 336	1 543 743	2 673 624	2 673 624	357 665	146 800	116 668	0	1 154 056	1 046 076
1.1 Elaborer et défendre un programme annuel d'exécution technique et financier	576 212	1 950 246	1 668 046				28457				700 000	700 000
<i>Frais de déplacement à l'étranger du personnel</i>	39 031	11 167	2 817									
<i>Salaires du personnel *</i>	1 238 798	1 388 297	1 553 076	494 533	773 294	773 294		46000	15868			
<i>Frais de fonctionnement de la structure</i>	581 799	1 259 324	1 168 687	470 000	600 000	600 000						
1.2 Planifier et réaliser les missions de surveillance, suivi et alerte précoce dans zones reproduction du CP	1 491 919	755 000	653 000				184971				300 000	200 000
<i>Acquisition équipements de prospection/lutte</i>	114 963	13 330	13 330	13 330	13 330	13 330						
<i>Frais de déplacements des équipes de prospection/lutte</i>	564 775	1 040 226	1 066 452	392 000	830 000	830 000						
<i>Carburants et lubrifiants</i>	158 513	628 133	657 680	56 880	400 000	400 000		50000	50000			
<i>Acquisition matériel informatique</i>	22 959	99 392	95 637					14000	14000			
<i>Acquisition mobilier de bureau</i>	78 061	72 925	64 815									
<i>Equipements</i>	60 980	10 000	10 000					10000	10000			
<i>Documentation</i>	12 000	22 000	22 000	12 000	12 000	12 000		10000	10000			
<i>Consultations</i>	172 194	123 989	116 628									
1.3 Collecter, stocker, traiter et diffuser l'information acridienne	160 114	100 831	100 331				83339				24 056	24 056
<i>Abonnement internet</i>	5 000	29 943	31 977	5 000	5 000	5 000						
1.4 Exécuter les actions d'intervention rapide au niveau de chaque pays	209 349	123 000	123 000				43824					
1.5 Gérer et entretenir les véhicules et matériels	596 392	813 462	803 538				17074				130 000	122 020
<i>Renforcements des bases d'avertissement agricole et laboratoires</i>	30 490	128 640	128 640									
<i>Acquisition matériel scientifique</i>	20 000	20 000	20 000	20 000	20 000	20 000						
<i>Entretien, réparation matériel roulant</i>	80 000	165 405	198 682	80 000	20 000	20 000		16800	16800			
Résultat 2 : Les politiques et mécanismes de gestion durable sont élaborés et mis en œuvre	9 000	19 684	19 184	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2.1 Maintenir relations de communication et collaboration entre UNLAs et PV et autres institutions/partenaires												
2.1.1 Développer un plaidoyer aux niveaux national, régional et international												
2.1.2 Elaborer des conventions de collaboration UNLAs/PV	3 000	3 000	2 500									
2.2 Elaborer et mettre en œuvre le plan de comm. auprès de l'opinion publique et décideurs nat. et internat.												
2.2.1 Les pays élaborent et mettent en œuvre un plan de communication national												
2.2.2 La CLCPRO arrête et met en œuvre son plan de communication												
2.2.3 Sensibiliser l'opinion publique sur les effets de la lutte préventive sur la sécurité alimentaire												
2.3 Affiner et mettre en œuvre le Système de suivi-évaluation (SSE)	2 000	2 000	2 000									
2.4 Maintenir et mettre à jour le Système de veille des dispositifs nationaux de lutte antiacridienne (SVDN)												
2.4.1 Utiliser et assurer le suivi de l'utilisation régulière du SVDN	1 000	1 000	1 000									
2.4.2 Elaborer une version 2 améliorée du SVDN	1 000	1 000	1 000									
2.5 Achever l'élaboration/tester et mettre à jour des plans de gestion du risque acridien												
2.5.1 Achever l'élaboration des plans de gestion du risque	2 000	2 000	2 000									
2.5.2 Réaliser des exercices de simulation aux niveaux national et régional		10 684	10 684									
2.5.3 Les plans sont mis à jour												
2.5.4 Inscire le risque acridien dans le cadre d'action de HYOGO (GFDRR)												
2.5.5 Rendre disponible les ressources nécessaires pour mettre en œuvre les plans de gestion des risques												
2.6 Préparer un cadre global de gouvernance et de financement de la lutte antiacridienne en RO												
2.7 Renforcer la coopération bilatérale entre les pays et avec les bailleurs de fonds												
2.7.1 Inscire la question acridienne dans l'agenda des commissions mixtes												
2.7.2 Organiser des réunions du comité des donateurs												

Annexe 4 - 2/6

Résultats / Activités / Sous-activités	TOTAL PAYS			ALGERIE			BURKINA FASO			LIBYE		
	Bud. prévu	Bud. alloué	Dép.	Bud. prévu	Bud. alloué	Dép.	Bud. prévu	Bud. alloué	Dép.	Bud. prévu	Bud. alloué	Dép.
Résultat 3 : Les ressources humaines sont qualifiées et suffisantes	318 506	586 915	112 795	25 000	25 000	25 000	99 600	90 000	64 000	0	448 120	0
3.1 Elaborer un Plan régional de formation II (2011-2013)												
3.1.1 Identifier les besoins en formation	1 000	1 000	1 000									
3.1.2 Organiser un atelier de validation du plan de formation régional												
3.2 Mettre en œuvre le plan régional de formation	91 469	0	0									
3.2.1 Actualiser et réaliser des manuels de formation et le matériel didactique	3 000	3 000	3 000									
3.2.2 Réaliser les formations régionales des formateurs	40 653	0	0				40653					
3.2.3 Réaliser les formations nationales	141 731	582 915	108 795	25 000	25 000	25 000	58947	90000	64000		448 120	0
3.3 Evaluer l'impact des formations régionales et nationales												
3.3.1 Assurer le suivi de proximité et méthodologique des formations nationales												
3.3.2 Organiser une évaluation de l'impact des formations												
3.4 Recruter ou affecter les personnels manquants aux UNLAs												
3.4.1 Identifier les besoins en personnels manquants												
3.4.2 Créer et financer les postes des personnels à recruter	40 653	0	0									
3.4.3 Recruter et affecter les personnels manquants												
3.5 Préparer les plans de carrière												
Résultat 4 : Le Secrétariat de la Commission régionale est durablement opérationnel	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
4.1 Assurer la gestion administrative du programme												
4.2 Coordonner les activités techniques et scientifiques du programme												
4.3 Veiller à la mise en œuvre des plans de gestion durable des axes stratégiques développés												
4.4 Renforcer les capacités humaines du Secrétariat de la CLCPRO et mobiliser les ressources												
4.5 Poursuivre et développer les relations avec les partenaires du programme												
4.6 Poursuivre la coopération avec les Régions Centrale et Orientale												
Résultat 5 : Le plan régional de recherche est mis œuvre	50 817	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
5.1 Achever les activités de recherche en cours sur les financements disponibles												
5.1.1 Améliorer la délimitation et la caractérisation des biotopes des zones de grégarisation du CP												
5.1.2 Améliorer les connaissances sur les seuils de grégarisation du CP												
5.2 Mettre en œuvre les nouveaux programmes de recherche en conformité avec Plan régional de recherche	30 490	0	0									
5.2.1 Améliorer les connaissances sur les niveaux des populations solitaires et leurs migrations												
5.2.2 Définir les critères d'intervention rapide												
5.2.3 Améliorer connaissances impact fact. biotiques et abiotiques de régulation des pop. solitaires du CP												
5.2.4 Améliorer les connaissances sur le fonctionnement des zones à risque du Criquet pèlerin												
5.2.5 Améliorer les stratégies et méthodes alternatives de lutte respectueuses de l'environnement	20 327	0	0									
5.2.6 Améliorer les connaissances sur les aspects socio-économiques liés au Criquet pèlerin												
5.3 Diffuser et vulgariser des résultats de recherche												
Résultat 6 : Une gestion intégrée du Criquet pèlerin respectueuse de l'environnement est mise en œuvre	137 123	2 000	2 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0
6.1 Finaliser l'élaboration et la validation des CCE dans tous les pays de la RO												
6.2 Mettre en œuvre les CCE nationaux	2 000	2 000	2 000									
6.2.1 Mettre en œuvre les exigences de base du CCE	114 796	0	0									
6.2.2 Mettre en œuvre les exigences complémentaires												
6.3 Promouvoir l'utilisation opérationnelle des biopesticides	20 327	0	0									
6.3.1 Encourager l'Homologation du <i>Metarhizium</i> dans la RO												
6.3.2 Mettre en œuvre les mesures nécessaires à l'utilisation du <i>Metarhizium</i>												
6.4 Promouvoir l'utilisation opérationnelle des dérégulateurs de croissance (IGR)												
6.4.1 Planifier à l'avance l'utilisation des IGR dans le plan prévisionnel de gestion des résurgences												
6.4.2 Utiliser en condition opérationnelle les IGR sur les formations larvaires												
TOTAL	6 728 995	9 363 909	8 632 315	1 568 743	2 698 624	2 698 624	457 265	236 800	180 668	0	1 602 176	1 046 076

Annexe 4 - 3/6

Résultats / Activités / Sous-activités	MALI			MAROC			MAURITANIE			NIGER		
	Bud. prévu	Bud. alloué	Dép.	Bud. prévu	Bud. alloué	Dép.	Bud. prévu	Bud. alloué	Dép.	Bud. prévu	Bud. alloué	Dép.
Résultat 1 : Les Unités nationales de lutte antiacridienne (UNLAs) sont durablement opérationnelles	772 826	444 930	423 589	949 600	1 130 600	1 127 600	707 746	952 949	1 154 453	451 462	500 490	486 165
1.1 Elaborer et défendre un programme annuel d'exécution technique et financier				229 000	230 000	229 000						
<i>Frais de déplacement à l'étranger du personnel</i>	39 031							11 167	2 817			
<i>Salaires du personnel *</i>	190 183	165 670	165 670		180 000	180 000	300 000	83 333	287 527		140 000	130 717
<i>Frais de fonctionnement de la structure</i>	111 799	54 466	53 829					604 858	514 858			
1.2 Planifier et réaliser les missions de surveillance, suivi et alerte précoce dans zones reproduction du CP	100 000			420 000	420 000	418 000	407 746			361 973		
<i>Acquisition équipements de prospection/lutte</i>												
<i>Frais de déplacements des équipes de prospection/lutte</i>		36 893	35 855					93 333	125 639		80 000	74 958
<i>Carburants et lubrifiants</i>								93 333	122 880			
<i>Acquisition matériel informatique</i>	22 959	9 192	5 011					6 200	6 626		70 000	70 000
<i>Acquisition mobilier de bureau</i>	78 061	31 258	25 078					7 667	5 737		34 000	34 000
<i>Equipements</i>												
<i>Documentation</i>												
<i>Consultations</i>	172 194	123 989	116 628									
1.3 Collecter, stocker, traiter et diffuser l'information acridienne				600	600	600						
<i>Abonnement internet</i>								6 333	8 367		18 610	18 610
1.4 Exécuter les actions d'intervention rapide au niveau de chaque pays				120 000	120 000	120 000				42 525		
1.5 Gérer et entretenir les véhicules et matériels	58 599	23 462	21 518	180 000	180 000	180 000				46 964		
<i>Renforcements des bases d'avertissement agricole et laboratoires</i>											76 000	76 000
<i>Acquisition matériel scientifique</i>												
<i>Entretien, réparation matériel roulant</i>								46 725	80 002		81 880	81 880
Résultat 2 : Les politiques et mécanismes de gestion durable sont élaborés et mis en œuvre	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2.1 Maintenir relations de communication et collaboration entre UNLAs et PV et autres institutions/partenaires												
2.1.1 Développer un plaidoyer aux niveaux national, régional et international												
2.1.2 Elaborer des conventions de collaboration UNLAs/PV												
2.2 Elaborer et mettre en œuvre le plan de comm. auprès de l'opinion publique et décideurs nat. et internat.												
2.2.1 Les pays élaborent et mettent en œuvre un plan de communication national												
2.2.2 La CLCPRO arrête et met en œuvre son plan de communication												
2.2.3 Sensibiliser l'opinion publique sur les effets de la lutte préventive sur la sécurité alimentaire												
2.3 Affiner et mettre en œuvre le Système de suivi-évaluation (SSE)												
2.4 Maintenir et mettre à jour le Système de veille des dispositifs nationaux de lutte antiacridienne (SVDN)												
2.4.1 Utiliser et assurer le suivi de l'utilisation régulière du SVDN												
2.4.2 Elaborer une version 2 améliorée du SVDN												
2.5 Achever l'élaboration/tester et mettre à jour des plans de gestion du risque acridien												
2.5.1 Achever l'élaboration des plans de gestion du risque												
2.5.2 Réaliser des exercices de simulation aux niveaux national et régional												
2.5.3 Les plans sont mis à jour												
2.5.4 Inscrire le risque acridien dans le cadre d'action de HYOGO (GFDRR)												
2.5.5 Rendre disponible les ressources nécessaires pour mettre en œuvre les plans de gestion des risques												
2.6 Préparer un cadre global de gouvernance et de financement de la lutte antiacridienne en RO												
2.7 Renforcer la coopération bilatérale entre les pays et avec les bailleurs de fonds												
2.7.1 Inscrire la question acridienne dans l'agenda des commissions mixtes												
2.7.2 Organiser des réunions du comité des donateurs												

Annexe 4 - 4/6

Résultats / Activités / Sous-activités	MALI			MAROC			MAURITANIE			NIGER		
	Bud. prévu	Bud. alloué	Dép.	Bud. prévu	Bud. alloué	Dép.	Bud. prévu	Bud. alloué	Dép.	Bud. prévu	Bud. alloué	Dép.
Résultat 3 : Les ressources humaines sont qualifiées et suffisantes	0	0	0	3 000	3 000	3 000	0	0	0	132 122	10 795	10 795
3.1 Elaborer un Plan régional de formation II (2011-2013)												
3.1.1 Identifier les besoins en formation												
3.1.2 Organiser un atelier de validation du plan de formation régional												
3.2 Mettre en œuvre le plan régional de formation										91 469		
3.2.1 Actualiser et réaliser des manuels de formation et le matériel didactique												
3.2.2 Réaliser les formations régionales des formateurs												
3.2.3 Réaliser les formations nationales				3 000	3 000	3 000					10 795	10 795
3.3 Evaluer l'impact des formations régionales et nationales												
3.3.1 Assurer le suivi de proximité et méthodologique des formations nationales												
3.3.2 Organiser une évaluation de l'impact des formations												
3.4 Recruter ou affecter les personnels manquants aux UNLAs												
3.4.1 Identifier les besoins en personnels manquants												
3.4.2 Créer et financer les postes des personnels à recruter										40 653		
3.4.3 Recruter et affecter les personnels manquants												
3.5 Préparer les plans de carrière												
Résultat 4 : Le Secrétariat de la Commission régionale est durablement opérationnel	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
4.1 Assurer la gestion administrative du programme												
4.2 Coordonner les activités techniques et scientifiques du programme												
4.3 Veiller à la mise en œuvre des plans de gestion durable des axes stratégiques développés												
4.4 Renforcer les capacités humaines du Secrétariat de la CLCPRO et mobiliser les ressources												
4.5 Poursuivre et développer les relations avec les partenaires du programme												
4.6 Poursuivre la coopération avec les Régions Centrale et Orientale												
Résultat 5 : Le plan régional de recherche est mis œuvre	0	0	0	0	0	0	0	0	0	20 327	0	0
5.1 Achever les activités de recherche en cours sur les financements disponibles												
5.1.1 Améliorer la délimitation et la caractérisation des biotopes des zones de grégarisation du CP												
5.1.2 Améliorer les connaissances sur les seuils de grégarisation du CP												
5.2 Mettre en œuvre les nouveaux programmes de recherche en conformité avec Plan régional de recherche												
5.2.1 Améliorer les connaissances sur les niveaux des populations solitaires et leurs migrations												
5.2.2 Définir les critères d'intervention rapide												
5.2.3 Améliorer connaissances impact fact. biotiques et abiotiques de régulation des pop. solitaires du CP												
5.2.4 Améliorer les connaissances sur le fonctionnement des zones à risque du Criquet pèlerin												
5.2.5 Améliorer les stratégies et méthodes alternatives de lutte respectueuses de l'environnement										20 327		
5.2.6 Améliorer les connaissances sur les aspects socio-économiques liés au Criquet pèlerin												
5.3 Diffuser et vulgariser des résultats de recherche												
Résultat 6 : Une gestion intégrée du Criquet pèlerin respectueuse de l'environnement est mise en œuvre	114 796	0	0	0	0	0	0	0	0	20 327	0	0
6.1 Finaliser l'élaboration et la validation des CCE dans tous les pays de la RO												
6.2 Mettre en œuvre les CCE nationaux												
6.2.1 Mettre en œuvre les exigences de base du CCE	114 796											
6.2.2 Mettre en œuvre les exigences complémentaires												
6.3 Promouvoir l'utilisation opérationnelle des biopesticides										20 327		
6.3.1 Encourager l'Homologation du <i>Metarhizium</i> dans la RO												
6.3.2 Mettre en œuvre les mesures nécessaires à l'utilisation du <i>Metarhizium</i>												
6.4 Promouvoir l'utilisation opérationnelle des dérégulateurs de croissance (IGR)												
6.4.1 Planifier à l'avance l'utilisation des IGR dans le plan prévisionnel de gestion des résurgences												
6.4.2 Utiliser en condition opérationnelle les IGR sur les formations larvaires												
TOTAL	887 622	444 930	423 589	952 600	1 133 600	1 130 600	707 746	952 949	1 154 453	624 238	511 285	496 960

Annexe 4 - 5/6

Résultats / Activités / Sous-activités	SENEGAL			TCHAD			TUNISIE		
	Bud. prévu	Bud. alloué	Dép.	Bud. prévu	Bud. alloué	Dép.	Bud. prévu	Bud. alloué	Dép.
Résultat 1 : Les Unités nationales de lutte antiacridienne (UNLAs) sont durablement opérationnelles	636 221	896 370	896 370	640 286	701 491	435 291	154 000	154 000	138 500
1.1 Elaborer et défendre un programme annuel d'exécution technique et financier	233 755	233 755	233 755		701 491	435 291	85 000	85 000	70 000
<i>Frais de déplacement à l'étranger du personnel</i>									
<i>Salaires du personnel *</i>				254 082					
<i>Frais de fonctionnement de la structure</i>									
1.2 Planifier et réaliser les missions de surveillance, suivi et alerte précoce dans zones reproduction du CP	14 229	32 000	32 000				3 000	3 000	3 000
<i>Acquisition équipements de prospection/lutte</i>				101 633					
<i>Frais de déplacements des équipes de prospection/lutte</i>				172 775					
<i>Carburants et lubrifiants</i>	101 633	84 800	84 800						
<i>Acquisition matériel informatique</i>									
<i>Acquisition mobilier de bureau</i>									
<i>Equipements</i>				60 980					
<i>Documentation</i>									
<i>Consultations</i>									
1.3 Collecter, stocker, traiter et diffuser l'information acridienne	73 175	73 175	73 175				3 000	3 000	2 500
<i>Abonnement internet</i>									
1.4 Exécuter les actions d'intervention rapide au niveau de chaque pays							3 000	3 000	3 000
1.5 Gérer et entretenir les véhicules et matériels	182 939	420 000	420 000	50 816			60 000	60 000	60 000
<i>Renforcements des bases d'avertissement agricole et laboratoires</i>	30 490	52 640	52 640						
<i>Acquisition matériel scientifique</i>									
<i>Entretien, réparation matériel roulant</i>									
Résultat 2 : Les politiques et mécanismes de gestion durable sont élaborés et mis en œuvre	0	10 684	10 684	0	0	0	9 000	9 000	8 500
2.1 Maintenir relations de communication et collaboration entre UNLAs et PV et autres institutions/partenaires									
2.1.1 Développer un plaidoyer aux niveaux national, régional et international									
2.1.2 Elaborer des conventions de collaboration UNLAs/PV							3 000	3 000	2 500
2.2 Elaborer et mettre en œuvre le plan de comm. auprès de l'opinion publique et décideurs nat. et internat.									
2.2.1 Les pays élaborent et mettent en œuvre un plan de communication national									
2.2.2 La CLCPRO arrête et met en œuvre son plan de communication									
2.2.3 Sensibiliser l'opinion publique sur les effets de la lutte préventive sur la sécurité alimentaire									
2.3 Affiner et mettre en œuvre le Système de suivi-évaluation (SSE)							2 000	2 000	2 000
2.4 Maintenir et mettre à jour le Système de veille des dispositifs nationaux de lutte antiacridienne (SVDN)									
2.4.1 Utiliser et assurer le suivi de l'utilisation régulière du SVDN							1 000	1 000	1 000
2.4.2 Elaborer une version 2 améliorée du SVDN							1 000	1 000	1 000
2.5 Achever l'élaboration/tester et mettre à jour des plans de gestion du risque acridien									
2.5.1 Achever l'élaboration des plans de gestion du risque							2 000	2 000	2 000
2.5.2 Réaliser des exercices de simulation aux niveaux national et régional		10 684	10 684						
2.5.3 Les plans sont mis à jour									
2.5.4 Inscire le risque acridien dans le cadre d'action de HYOGO (GFDRR)									
2.5.5 Rendre disponible les ressources nécessaires pour mettre en œuvre les plans de gestion des risques									
2.6 Préparer un cadre global de gouvernance et de financement de la lutte antiacridienne en RO									
2.7 Renforcer la coopération bilatérale entre les pays et avec les bailleurs de fonds									
2.7.1 Inscire la question acridienne dans l'agenda des commissions mixtes									
2.7.2 Organiser des réunions du comité des donateurs									

Annexe 4 - 6/6

Résultats / Activités / Sous-activités	SENEGAL			TCHAD			TUNISIE		
	Bud. prévu	Bud. alloué	Dép.	Bud. prévu	Bud. alloué	Dép.	Bud. prévu	Bud. alloué	Dép.
Résultat 3 : Les ressources humaines sont qualifiées et suffisantes	0	0	0	48 784	0	0	10 000	10 000	10 000
3.1 Elaborer un Plan régional de formation II (2011-2013)									
3.1.1 Identifier les besoins en formation							1 000	1 000	1 000
3.1.2 Organiser un atelier de validation du plan de formation régional									
3.2 Mettre en œuvre le plan régional de formation									
3.2.1 Actualiser et réaliser des manuels de formation et le matériel didactique							3 000	3 000	3 000
3.2.2 Réaliser les formations régionales des formateurs									
3.2.3 Réaliser les formations nationales				48 784			6 000	6 000	6 000
3.3 Evaluer l'impact des formations régionales et nationales									
3.3.1 Assurer le suivi de proximité et méthodologique des formations nationales									
3.3.2 Organiser une évaluation de l'impact des formations									
3.4 Recruter ou affecter les personnels manquants aux UNLAs									
3.4.1 Identifier les besoins en personnels manquants									
3.4.2 Créer et financer les postes des personnels à recruter									
3.4.3 Recruter et affecter les personnels manquants									
3.5 Préparer les plans de carrière									
Résultat 4 : Le Secrétariat de la Commission régionale est durablement opérationnel	0	0	0	0	0	0	0	0	0
4.1 Assurer la gestion administrative du programme									
4.2 Coordonner les activités techniques et scientifiques du programme									
4.3 Veiller à la mise en œuvre des plans de gestion durable des axes stratégiques développés									
4.4 Renforcer les capacités humaines du Secrétariat de la CLCPRO et mobiliser les ressources									
4.5 Poursuivre et développer les relations avec les partenaires du programme									
4.6 Poursuivre la coopération avec les Régions Centrale et Orientale									
Résultat 5 : Le plan régional de recherche est mis œuvre	0	0	0	30 490	0	0	0	0	0
5.1 Achever les activités de recherche en cours sur les financements disponibles									
5.1.1 Améliorer la délimitation et la caractérisation des biotopes des zones de grégarisation du CP									
5.1.2 Améliorer les connaissances sur les seuils de grégarisation du CP									
5.2 Mettre en œuvre les nouveaux programmes de recherche en conformité avec Plan régional de recherche				30 490					
5.2.1 Améliorer les connaissances sur les niveaux des populations solitaires et leurs migrations									
5.2.2 Définir les critères d'intervention rapide									
5.2.3 Améliorer connaissances impact fact. biotiques et abiotiques de régulation des pop. solitaires du CP									
5.2.4 Améliorer les connaissances sur le fonctionnement des zones à risque du Criquet pèlerin									
5.2.5 Améliorer les stratégies et méthodes alternatives de lutte respectueuses de l'environnement									
5.2.6 Améliorer les connaissances sur les aspects socio-économiques liés au Criquet pèlerin									
5.3 Diffuser et vulgariser des résultats de recherche									
Résultat 6 : Une gestion intégrée du Criquet pèlerin respectueuse de l'environnement est mise en œuvre	0	0	0	0	0	0	2 000	2 000	2 000
6.1 Finaliser l'élaboration et la validation des CCE dans tous les pays de la RO									
6.2 Mettre en œuvre les CCE nationaux							2 000	2 000	2 000
6.2.1 Mettre en œuvre les exigences de base du CCE									
6.2.2 Mettre en œuvre les exigences complémentaires									
6.3 Promouvoir l'utilisation opérationnelle des biopesticides									
6.3.1 Encourager l'Homologation du <i>Metarhizium</i> dans la RO									
6.3.2 Mettre en œuvre les mesures nécessaires à l'utilisation du <i>Metarhizium</i>									
6.4 Promouvoir l'utilisation opérationnelle des dérégulateurs de croissance (IGR)									
6.4.1 Planifier à l'avance l'utilisation des IGR dans le plan prévisionnel de gestion des résurgences									
6.4.2 Utiliser en condition opérationnelle les IGR sur les formations larvaires									
TOTAL	636 221	907 054	907 054	719 560	701 491	435 291	175 000	175 000	159 000

Annexe 5. Tableau résumé des dépenses 2012 en USD des donateurs du Programme EMPRES-RO

Résultats / Activités / Sous-activités	Total EMPRES-RO (donateurs)			USAID			FSP			FFEM			AFD			FAO			CLCPRO		
	Bud.	Dép.	%	Bud.	Dép.	%	Bud.	Dép.	%	Bud.	Dép.	%	Bud.	Dép.	%	Bud.	Dép.	%	Bud.	Dép.	%
Résultat 1 : Les Unités nationales de lutte antiacridienne (UNLAs) sont durablement opérationnelles	104 417	8 438	8%	19 000	0	0%	0	0		35 417	5 771	16%	0	0		0	0		50 000	2 666	5%
Résultat 2 : Les politiques et mécanismes de gestion durable sont élaborés et mis en œuvre	388 488	180 809	47%	0	0		363 488	173 548	48%	0	0		0	0		0	0		25 000	7 261	29%
Résultat 3 : Les ressources humaines sont qualifiées et suffisantes	282 449	195 265	69%	10 000	14 617	146%	93 719	78 705	84%	138 730	73 232	53%	0	0		0	0		40 000	28 711	72%
Résultat 4 : Le Secrétariat de la Commission régionale est durablement opérationnel	825 733	634 317	77%	0	0		78 181	75 199	96%	20 000	0	0%	220 000	152 559	69%	487 552	390 074	80%	20 000	16 486	82%
Résultat 5 : Le plan régional de recherche est mis œuvre	112 759	24 119	21%	0	0		0	0		87 759	18 917	22%	0	0		0	0		25 000	5 203	21%
Résultat 6 : Une gestion intégrée du Criquet pèlerin respectueuse de l'environnement est mise en œuvre	192 177	68 162	35%	50 000	28 762	58%	0	0		142 177	39 400	28%	0	0		0	0		0	0	
Imprévus	0	0		0	0		0	0		0	0		0	0		0	0		0	0	
TOTAL hors frais	1 906 022	1 111 109	58%	79 000	43 379	55%	535 387	327 452	61%	424 083	137 320	32%	220 000	152 559	69%	487 552	390 074	80%	160 000	60 327	38%
Expertise FAO / Frais de gestion	154 615	69 611	45%	6 320	3 470		43 765	30 692		55 131	17 569		28 600	8 176		0	0		20 800	9 704	
TOTAL frais compris	2 060 637	1 180 721	57%	85 320	46 849	55%	579 152	358 144	62%	479 213	154 889	32%	248 600	160 734	65%	487 552	390 074	80%	180 800	70 031	39%

Annexe 6. Tableau détaillé des dépenses 2012 en USD des donateurs du Programme EMPRES-RO

Annexe 6 – 1/3

Résultats / Activités / Sous-activités	TOTAL EMPRES-RO (donateurs)			USAID			FSP			FFEM			AFD			FAO			CLCPRO		
	Bud.	Dép.	%	Bud.	Dép.	%	Bud.	Dép.	%	Bud.	Dép.	%	Bud.	Dép.	%	Bud.	Dép.	%	Bud.	Dép.	%
Résultat 1 : Les Unités nationales de lutte antiacridienne (UNLAs) sont durablement opérationnelles	104 417	8 438	8%	19 000	0	0%	0	0		35 417	5 771	16%	0	0		0	0		50 000	2 666	5%
1.1 Elaborer et défendre un programme annuel d'exécution technique et financier																					
1.2 Planifier et réaliser les missions de surveillance, de suivi et d'alerte précoce dans les zones de reproduction du CP <i>Rendre structurelle l'implication des populations locales dans la remontée de l'information acridienne</i>	19 000	0		19 000																	
1.3 Collecter, stocker, traiter et diffuser l'information acridienne <i>Appui technique par la CLCPRO et les experts de la région</i>	11 352	0								11 352											
<i>Amélioration matériels collecte et transmission électronique données terrain eLocust2 (dont prise en compte données fiche prospection)</i>	24 065	5 771								24 065	5 771										
1.4 Exécuter les actions d'intervention rapide au niveau de chaque pays <i>Frais de mobilisation des équipes de prospection et de traitement</i>	50 000	2 666																	50 000	2 666	
1.5 Gérer et entretenir les véhicules et matériels																					
Résultat 2 : Les politiques et mécanismes de gestion durable sont élaborés et mis en œuvre	388 488	180 809	47%	0	0		363 488	173 548	48%	0	0		0	0		0	0		25 000	7 261	29%
2.1 Maintenir des relations de communication et de collaboration entre les UNLAs et la PV et autres institutions/partenaires																					
2.1.1 Développer un plaidoyer aux niveaux national, régional et international																					
2.1.2 Elaborer des conventions de collaboration UNLAs/PV																					
2.2 Elaborer et mettre en œuvre le plan de communication auprès de l'opinion publique et des décideurs nationaux et internationaux																					
2.2.1 Les pays élaborent et mettent en œuvre un plan de communication national																					
2.2.2 La CLCPRO arrête et met en œuvre son plan de communication <i>Amélioration outils de communication</i>	10 000	7 261																	10 000	7 261	
2.2.3 Sensibiliser l'opinion publique sur les effets de la lutte préventive sur la sécurité alimentaire																					
2.3 Affiner et mettre en œuvre le Système de suivi-évaluation (SSE)																					
<i>Mise en place de la version améliorée du SSE dans les pays et au niveau régional (consultation + logiciel)</i>	24 774	0					14 774												10 000		
<i>Accompagnement de la mise en œuvre du SSE amélioré</i>	47 517	9 637					47 517	9 637													
2.4 Maintenir et mettre à jour le Système de veille des dispositifs nationaux de lutte antiacridienne (SVDN)																					
2.4.1 Utiliser et assurer le suivi de l'utilisation régulière du SVDN																					
2.4.2 Elaborer une version 2 améliorée du SVDN	65 000	57 023					65 000	57 023													
2.5 Achever l'élaboration/tester et mettre à jour des plans de gestion du risque acridien																					
2.5.1. Achever l'élaboration des plans de gestion du risque <i>Appui des pays pour l'édition de leur PGRA</i>	21 019	32 190					21 019	32 190													
2.5.2 Réaliser des exercices de simulation aux niveaux national et régional <i>Exercice simulation PNUA Sénégal</i>	20 000	19 852					20 000	19 852													
<i>Appui CLCPRO exercices nationaux (versement subvention CLCPRO à la fin du projet FSP)</i>	59 882	0					59 882														
2.5.3 Les plans sont mis à jour																					
2.5.4 Inscrire le risque acridien dans le cadre d'action de HYOGO (GFDRR) <i>Maintenir un contact régulier avec le GFDRR et ISDR</i>	5 000	0																		5 000	
2.5.5 Rendre disponible les ressources nécessaires pour mettre en œuvre les plans de gestion des risques																					
2.6 Préparer un cadre global de gouvernance et de financement de la lutte antiacridienne en RO <i>Réunion technique des experts : 6ème Session CLCPRO mars 2012</i>	32 775	41 530					32 775	41 530													
<i>Table ronde pays-bailleurs (DLCC)</i>	55 221	0					55 221														
<i>Actions d'accompagnement pour préparer la mise en place des arrangements institutionnels décidés et mécanismes financiers choisis</i>	47 298	13 316					47 298	13 316													
2.7 Renforcer la coopération bilatérale entre les pays et avec les bailleurs de fonds																					
2.7.1 Inscrire la question acridienne dans l'agenda des commissions mixtes																					
2.7.2 Organiser des réunions du comité des donateurs																					

Annexe 6 – 2/3

Résultats / Activités / Sous-activités	Total EMPRES-RO (donateurs)			USAID			FSP			FFEM			AFD			FAO			CLCPRO		
	Bud.	Dép.	%	Bud.	Dép.	%	Bud.	Dép.	%	Bud.	Dép.	%	Bud.	Dép.	%	Bud.	Dép.	%	Bud.	Dép.	%
Résultat 3 : Les ressources humaines sont qualifiées et suffisantes	282 449	195 265	69%	10 000	14 617	146%	93 719	78 705	84%	138 730	73 232	53%	0	0		0	0		40 000	28 711	72%
3.1 Elaborer un Plan régional de formation II (2011-2013)																					
3.1.1 Identifier les besoins en formation																					
3.1.2 Organiser un atelier de validation du plan de formation régional																					
3.2 Mettre en œuvre le plan régional de formation																					
3.2.1 Actualiser et réaliser des manuels de formation et le matériel didactique																					
<i>Consultation pour mettre à jour manuels de formation + groupe technique de validation avec consultant</i>	41 080	29 241								41 080	29 241										
<i>Édition des manuels de formation</i>	19 500	0								19 500											
3.2.2 Réaliser les formations régionales des formateurs																					
<i>Formation sur le suivi sanitaire, environnemental et de qualité des traitements</i>	45 000	52 939		10 000	14 617					35 000	38 322										
<i>Formation sur les techniques de prospection</i>	47 500	46 786					47 500	46 786													
<i>Formation en communication des chargés de communication des UNLAs</i>	34 218	20 590					34 218	20 590													
<i>Formation régionale sur les outils de collecte et de gestion de l'information acridienne</i>	33 150	5 669								33 150	5 669										
3.2.3 Réaliser les formations nationales																				10 000	
<i>Bourse d'étude (Tahir Annadif Issa IPR - Kizaou AGRHYMET)</i>	10 000	0																			10 000
<i>Bourse de doctorat Sory Cissé IAV</i>	20 000	28 711					12 000	11 330												20 000	28 711
<i>Réaliser formations nationales sur le suivi sanitaire, environnemental et qualité des traitements</i>																					
<i>Réaliser des formations nationales dans le domaine des techniques de prospection</i>																					
3.3 Evaluer l'impact des formations régionales et nationales																					
3.3.1 Assurer le suivi de proximité et méthodologique des formations nationales																					
<i>Accompagnement et suivi des formations nationales</i>	20 000	0								10 000											10 000
3.3.2 Organiser une évaluation de l'impact des formations																					
3.4 Recruter ou affecter les personnels manquants aux UNLAs																					
3.4.1 Identifier les besoins en personnels manquants																					
3.4.2 Créer et financer les postes des personnels à recruter																					
3.4.3 Recruter et affecter les personnels manquants																					
3.5 Préparer les plans de carrière																					
Résultat 4 : Le Secrétariat de la Commission régionale est durablement opérationnel	825 733	634 317	77%	0	0		78 181	75 199	96%	20 000	0	0%	220 000	152 559	69%	487 552	390 074	80%	20 000	16 486	82%
4.1 Assurer la gestion administrative du programme																					
<i>Evaluation finale projet FSP + suivi FSP par MAEE</i>	53 133	51 671					53 133	51 671													
<i>Missions coordination projet FSP</i>	13 846	15 751					13 846	15 751													
<i>Missions Secrétariat CLCPRO</i>	42 241	26 663					7 241	5 940							35 000	20 723					
<i>Appui au fonctionnement du Secrétariat de la CLCPRO</i>	13 961	7 593					3 961	1 837							10 000	5 756					
4.2 Coordonner les activités techniques et scientifiques du programme																					
<i>Organisation réunions des Chargés de liaison et Comité de pilotage EMPRES-RO</i>	40 000	14 166													30 000	1 277		10 000	12 889		
4.3 Veiller à la mise en œuvre des plans de gestion durable des axes stratégiques développés																					
<i>Missions de supervision EMPRES-RO de la CR dans les pays, y compris examen annuel CCE</i>	20 000	0								20 000											
4.4 Renforcer les capacités humaines du Secrétariat de la CLCPRO et mobiliser les ressources																					
<i>Financement postes coordination régionale</i>	622 552	513 149											220 000	152 559		402 552	360 590				
4.5 Poursuivre et développer les relations avec les partenaires du programme																					
4.6 Poursuivre la coopération avec les Régions Centrale et Orientale	20 000	5 325													10 000	1 728		10 000	3 597		

Annexe 6 – 3/3

Résultats / Activités / Sous-activités	Total EMPRES-RO (donateurs)			USAID			FSP			FFEM			AFD			FAO			CLCPRO		
	Bud.	Dép.	%	Bud.	Dép.	%	Bud.	Dép.	%	Bud.	Dép.	%	Bud.	Dép.	%	Bud.	Dép.	%	Bud.	Dép.	%
Résultat 5 : Le plan régional de recherche est mis œuvre	112 759	24 119	21%	0	0		0	0		87 759	18 917	22%	0	0		0	0		25 000	5 203	21%
5.1 Achever les activités de recherche en cours sur les financements disponibles																					
5.1.1 Améliorer la délimitation et la caractérisation des biotopes des zones de grégarisation du CP																					
<i>Définition de méthodologies de travail exploitation imagerie satellitaire (convention Cirad). Voir aussi activité 5.2.4</i>																					
<i>Délimitation et caractérisation des biotopes des zones de caractérisation du Criquet pèlerin en Algérie</i>																					
5.1.2 Améliorer les connaissances sur les seuils de grégarisation du Criquet pèlerin																					
<i>Numérisation des données de l'OCLALAV</i>																					
5.2 Mettre en œuvre les nouveaux programmes de recherches en conformité avec le Plan régional de recherche (PRR)	62 759	24 119								37 759	18 917								25 000	5 203	
5.2.1 Améliorer les connaissances sur les niveaux des populations solitaires et leurs migrations																					
5.2.2 Définir les critères d'intervention rapide																					
5.2.3 Améliorer les connaissances de l'impact des facteurs biotiques et abiotiques de régulation des populations solitaires du CP																					
5.2.4 Améliorer les connaissances sur le fonctionnement des zones à risque du Criquet pèlerin																					
5.2.5 Améliorer les stratégies et méthodes alternatives de lutte respectueuses de l'environnement																					
<i>Compléter la cartographie des zones écologiquement sensibles (zones protégées)</i>	50 000	0								50 000											
5.2.6 Améliorer les connaissances sur les aspects socio-économiques liés au CP																					
5.3 Diffuser et vulgariser des résultats de recherche																					
Résultat 6 : Une gestion intégrée du Criquet pèlerin respectueuse de l'environnement est mise en œuvre	192 177	68 162	35%	50 000	28 762	58%	0	0		142 177	39 400	28%	0	0		0	0		0	0	
6.1 Finaliser l'élaboration et la validation des CCE dans tous les pays de la RO																					
6.2. Mettre en œuvre les CCE nationaux																					
6.2.1 Mettre en œuvre les exigences de base du CCE																					
<i>Appui pour mise en œuvre CCE dans les pays membres</i>	15 000	7 013								15 000	7 013										
<i>Examen annuel de l'état d'avancement des CCE, organisation d'un atelier national/pays</i>	16 000	0								16 000											
<i>Mise en œuvre pratique des protocoles d'opération standards par les équipes</i>	29 295	13 140		10 000	13 140					19 295											
<i>Acquisition équipements complémentaires pour magasins de stockage; EPI; Analyses résidus, etc.</i>	13 000	0		5 000						8 000											
6.2.2 Mettre en œuvre les exigences complémentaires																					
<i>Validation de la cartographie des zones sensibles de Mali (personnes ressources de la Région et un consultant)</i>	35 881	32 388								35 881	32 388										
<i>Intégration de la carte des zones sensibles dans le système RAMSES</i>	20 000	15 622		20 000	15 622																
6.3 Promouvoir l'utilisation opérationnelle des biopesticides																					
6.3.1 Encourager l'Homologation du <i>Metarhizium</i> dans la RO																					
6.3.2 Mettre en œuvre les mesures nécessaires à l'utilisation du <i>Metarhizium</i>																					
<i>Frais d'acquisition du Green Muscle</i>	30 000	0		15 000						15 000											
<i>Appui aux équipes pour l'utilisation opérationnelle du GM</i>	15 000	0								15 000											
6.4 Promouvoir l'utilisation opérationnelle des dérégulateurs de croissance (IGR)																					
6.4.1 Planifier à l'avance l'utilisation des IGR dans le plan prévisionnel de gestion des résurgences																					
6.4.2 Utiliser en condition opérationnelle les IGR sur les formations larvaires																					
<i>Acquisition d'IGR</i>	18 000	0								18 000											
Imprévus	0	0																			
TOTAL hors frais	1 906 022	1 111 109	58%	79 000	43 379	55%	535 387	327 452	61%	424 083	137 320	32%	220 000	152 559	69%	487 552	390 074	80%	160 000	60 327	38%
<i>Expertise FAO / Frais de gestion</i>	154 615	69 611	45%	6 320	3 470		43 765	30 692		55 131	17 569		28 600	8 176		0	0		20 800	9 704	
TOTAL frais compris	2 060 637	1 180 721	57%	85 320	46 849	55%	579 152	358 144	62%	479 213	154 889	32%	248 600	160 734	65%	487 552	390 074	80%	180 800	70 031	39%

Annexe 7. Plan d'opération 2013 du Programme EMPRES-RO

NB : Les activités **surlignées en vert** sont des activités terminées, les activités **surlignées en jaune** sont des activités non encore démarrées.

Schéma de planification des activités / PO 2013		Programme EMPRES de lutte contre le Criquet pèlerin dans la Région occidentale (phase II)												Période : 01/2013-12/2013		Schéma établi le : 25/01/2013		
Résultat 1 : Les unités nationales de lutte antiacridienne (UNLAs) sont durablement opérationnelles																		
Activités/Sous-activités	Indicateurs (SMART)	Calendrier 2013												Responsable	Ressources nécessaires	Suppositions et remarques	Bud.	
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12				P.	E.
1.1 Elaborer et défendre un programme annuel d'exécution technique et financier	<ul style="list-style-type: none"> - Le Plan annuel technique et financier de 2014 est approuvé pour chaque UNLA - La participation du budget de l'Etat au Niger et au Tchad est au moins de 75% en 2013 - un budget d'investissement est disponible dans chaque pays 													UNLAs	Direction UNLA	<ul style="list-style-type: none"> - Prise en compte du renouvellement / amortissement des véhicules et équipements dans le programme - Les autres pays devraient maintenir la participation du budget de l'Etat à 100% 	X	
1.2 Planifier et réaliser les missions de surveillance, de suivi et d'alerte précoce dans les zones de reproduction du Criquet pèlerin	Au moins 25 équipes de prospection sur le terrain pour les pays de la ligne de front en 2013													UNLAs	Financières, humaines et matérielles	<ul style="list-style-type: none"> - Fonds disponibles - Dispositif humain et logistique est préparé à l'avance - Nombre d'équipes arrêté à Alger (4^{ème} ELO) - Zones de prospection accessibles 	X	X

Schéma de planification des activités / PO 2013		Programme EMPRES de lutte contre le Criquet pèlerin dans la Région occidentale (phase II)												Période : 01/2013-12/2013		Schéma établi le : 25/01/2013			
Résultat 1 : Les unités nationales de lutte antiacridienne (UNLAs) sont durablement opérationnelles																			
Activités/Sous-activités	Indicateurs (SMART)	Calendrier 2013												Responsable	Ressources nécessaires	Suppositions et remarques	Bud.		
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12				P.	E.	
1.3 Collecter, stocker, traiter et diffuser l'information acridienne	- Au moins 12 bulletins périodiques/pays - La base de données RAMSES V4 est fonctionnelle et renseignée régulièrement dans toutes les UNLAs - eLocust3 opérationnel au cours du 2 ^{ème} semestre 2013														UNLAs	Humaines, matérielles, financières	Zones de collecte accessibles	X	X
1.4 Exécuter les actions d'intervention rapide au niveau de chaque pays	- Au moins 90 % des superficies traitées / superficies à traiter en 2013 - Au moins 16 équipes d'intervention rapide sur le terrain pour les pays de la ligne de front en 2013														UNLAs	Humaines, matérielles, financières	- Si résurgence(s) - Nombre d'équipes arrêté à Alger (4 ^{ème} ELO) - Zones de traitement accessibles	X	X
1.5 Gérer et entretenir les véhicules et matériels	Au moins 35 équipes logistiquement fonctionnelles pour les pays de la ligne de front														UNLAs	Humaines, matérielles, financières	Fonds disponibles pour l'entretien et le renouvellement	X	X

Schéma de planification des activités / PO 2013		Programme EMPRES de lutte contre le Criquet pèlerin dans la Région occidentale (phase II)												Période : 01/2013-12/2013		Schéma établi le : 25/01/2013			
Résultat 2 : Les politiques et mécanismes de gestion durable sont élaborés et mis en œuvre																			
Activités/Sous-activités	Indicateurs (SMART)	Calendrier 2013												Responsable	Ressources nécessaires	Suppositions et remarques	Bud.		
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12				P.	E.	
2.1 Maintenir des relations de communication et de collaboration entre les UNLAs et la Protection des végétaux (PV) et autres institutions/partenaires																			
2.1.1 Développer un plaidoyer aux niveaux national, régional et international	- Au moins 4 compte rendus de réunions de plaidoyer tenues avec les partenaires disponibles - Le fléau acridien est <u>toujours</u> inscrit à l'agenda des réunions sur la sécurité alimentaire														UNLAs, CR/CLCPRO, FAO	Humaines, financières	Les pays partagent les rapports avec le Secrétariat	X	X
2.1.2 Elaborer des conventions de collaboration UNLAs/PV	Au moins 4 protocoles de collaboration UNLAs/PV signés														UNLAs, DPVs	Humaines, financières	Les UNLAs peuvent concevoir cela comme un moyen pour assurer des prestations de services pouvant générer des ressources financières	X	
2.2 Elaborer et mettre en œuvre le plan de communication auprès de l'opinion publique et des décideurs nationaux et internationaux																			
2.2.1 Les pays élaborent et mettent en œuvre un plan de communication national	- Plan de communication disponible dans les 10 pays - Aux moins 1 action de communication/pays entreprise														UNLAs	Humaines, financières	Organisation d'événements « portes ouvertes », spots télévisés, etc.	X	

Schéma de planification des activités / PO 2013		Programme EMPRES de lutte contre le Criquet pèlerin dans la Région occidentale (phase II)												Période : 01/2013-12/2013		Schéma établi le : 25/01/2013					
Résultat 2 : Les politiques et mécanismes de gestion durable sont élaborés et mis en œuvre																					
Activités/Sous-activités	Indicateurs (SMART)	Calendrier 2013												Responsable	Ressources nécessaires	Suppositions et remarques	Bud.				
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12				P.	E.			
2.2.2 La CLCPRO arrête et met en œuvre son plan de communication	Au moins 2 actions de communication entreprises																				X
2.2.2-1 Renforcer le site internet et initier la création d'une plateforme communication sur le site web de la CLCPRO	Le site de la CLCPRO est amélioré d'ici la fin de 2013															CR/CLCPRO	Humaines, financières	Se référer à l'action 3 du Plan de communication			X
2.2.2-2 Concevoir, réaliser et diffuser une brochure CLCPRO multilingue	La brochure est disponible et diffusée															CR/CLCPRO	Humaines, financières	Se référer à l'action 13 (à finaliser) du Plan de communication			X
2.2.3 Sensibiliser l'opinion publique sur les effets de la lutte préventive sur la sécurité alimentaire	Au moins 5 pays réalisent une action de sensibilisation sur la base de l'étude socio-économique															UNLAs	Humaines, financières	Se baser sur étude réalisée au niveau de la région sur les effets de la lutte préventive sur la sécurité alimentaire et les aspects socio-économiques	X	X	
2.3 Affiner et mettre en œuvre le Système de suivi-évaluation (SSE)																					
2.3.1 Organiser une réunion d'experts acridologues pour définir les indicateurs	Indicateurs définis d'ici juin 2013															CR/CLCPRO, UNLAs	Humaines, financières	Sous réserve de financements disponibles			X
2.3.2 Organiser un atelier régional de formation pour les chargés nationaux de suivi-évaluation	Les chargés de suivi-évaluation maîtrisent le nouveau SSE															CR/CLCPRO, UNLAs	Humaines, financières	Sous réserve de financements disponibles			X

Schéma de planification des activités / PO 2013		Programme EMPRES de lutte contre le Criquet pèlerin dans la Région occidentale (phase II)		Période : 01/2013-12/2013		Schéma établi le : 25/01/2013													
Résultat 2 : Les politiques et mécanismes de gestion durable sont élaborés et mis en œuvre																			
Activités/Sous-activités	Indicateurs (SMART)	Calendrier 2013												Responsable	Ressources nécessaires	Suppositions et remarques	Bud.		
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12				P.	E.	
2.4 Maintenir et mettre à jour le Système de veille des dispositifs nationaux de lutte antiacridienne (SVDN)																			
2.4.1 Utiliser et assurer le suivi de l'utilisation régulière du SVDN	Utilisation et mise à jour régulière des données par les pays (délais de mise à jour respectés dans 90% des cas)														UNLAs, CR/CLCPRO	Humaines	Suivi assuré par Coordination régionale		X
2.4.2 Elaborer une version 2 améliorée du SVDN	La version 2 est installée au niveau du serveur de la CLCPRO d'ici octobre 2013														CR/CLCPRO	Humaines, financières			X
2.5 Achever l'élaboration/tester et mettre à jour des plans de gestion du risque acridien																			
2.5.1 Achever l'élaboration des plans de gestion du risque	Chaque pays membre et la CLCPRO disposent d'un plan de gestion du risque validé avant fin 2013														UNLAs, CR/CLCPRO	Humaines, financières	Seuls 4 pays ont finalisé leur plan fin 2012. Poursuite des travaux en 2013 dans les autres pays et appui à la Libye	X	X
2.5.2 Réaliser des exercices de simulation aux niveaux national et régional																	Pas de pays a priori en 2013, vu la gestion de la menace acridienne et la finalisation en cours des PGRA	X	X
2.5.3 Les plans sont mis à jour	Une mise à jour dans au moins quatre pays														UNLAs, CR/CLCPRO	Humaines			

Schéma de planification des activités / PO 2013		Programme EMPRES de lutte contre le Criquet pèlerin dans la Région occidentale (phase II)												Période : 01/2013-12/2013		Schéma établi le : 25/01/2013					
Résultat 2 : Les politiques et mécanismes de gestion durable sont élaborés et mis en œuvre																					
Activités/Sous-activités	Indicateurs (SMART)	Calendrier 2013												Responsable	Ressources nécessaires	Suppositions et remarques	Bud.				
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12				P.	E.			
2.5.4 Inscrire le risque acridien dans le cadre d'action de HYOGO (Global Facility for Disaster Reduction and Recovery – GFDRR)	Un compte rendu de réunion avec les responsables de Hyogo en 2011														CR/CLCPRO, FAO, UNLAs	Humaines	Une rencontre à Bruxelles du Président et S. Ex. CLCPRO avec les responsables du GFDRR (après contact préalable)		X		
2.5.4-1 Maintenir un contact régulier avec le GFDRR et ISDR	Au moins un contact au niveau régional et un contact au niveau national formalisés par un compte-rendu														UNLAs, CR/CLCPRO	Humaines	Organiser une réunion à Rome entre le Groupe "Protection des plantes", la Commission et le point focal FAO chargé de la liaison avec le GFDRR		X		
2.5.5 Rendre disponible les ressources nécessaires pour mettre en œuvre les plans de gestion des risques	Un fonds d'urgence est créé dans au moins deux pays														UNLAs, CR/CLCPRO	Financières	Un montant de réserve est budgétisé dans tous les pays et au niveau régional d'ici 2014 (à préciser en \$)	X	X		
2.6 Préparer un cadre global de gouvernance et de financement de la lutte antiacridienne en Région occidentale																					
2.6.1 Poursuivre l'évolution des rôles et responsabilités de la CLCPRO	Des propositions concertées d'évolution des statuts des 3 commissions sont soumises au Secrétariat du DLCC d'ici fin 2013														CR/CLCPRO FAO	Humaines, Financières	Propositions à établir par un travail en commun entre les 3 commissions de lutte antiacridienne		X		

Schéma de planification des activités / PO 2013		Programme EMPRES de lutte contre le Criquet pèlerin dans la Région occidentale (phase II)												Période : 01/2013-12/2013		Schéma établi le : 25/01/2013				
Résultat 2 : Les politiques et mécanismes de gestion durable sont élaborés et mis en œuvre																				
Activités/Sous-activités	Indicateurs (SMART)	Calendrier 2013												Responsable	Ressources nécessaires	Suppositions et remarques	Bud.			
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12				P.	E.		
2.6.2 Préparer la réunion pays-donateurs pour définir les modalités de mise en œuvre des instruments financiers approuvés par le DLCC	Document de travail de la réunion (RO) est disponible fin 2013															CR/CLCPRO FAO	Humaines, Financières	Réunion à préparer par le Secrétariat du DLCC en liaison avec les deux autres commissions, le Bureau juridique de la FAO et les partenaires (NB : réunion pays-donateurs début 2014)		X
2.7 Renforcer la coopération bilatérale entre les pays et avec les bailleurs de fonds																				
2.7.1 Inscrire la question acridienne dans l'agenda des commissions mixtes	Au moins 2 commissions mixtes traitent de la question acridienne en 2013															Ministère AE sur proposition Ministère tutelle UNLA	Humaines			
2.7.2 Organiser des réunions du comité des donateurs	Rapport disponible d'au moins 1 réunion annuelle du Comité des donateurs organisée dans chaque pays de la ligne de front en 2013															UNLAs	Humaines, Financières	Plaidoyers nationaux sont faits auprès des partenaires pour le financement d'EMPRES II et la lutte préventive	X	
2.7.3 Poursuivre la recherche des financements pour la phase II d'EMPRES-RO	Au moins un rapport de réunion / rencontre organisée par la CR auprès des donateurs est disponible															CR/CLCPRO FAO	Humaines, financières			X

Schéma de planification des activités / PO 2013		Programme EMPRES de lutte contre le Criquet pèlerin dans la Région occidentale (phase II)												Période : 01/2013-12/2013		Schéma établi le : 25/01/2013			
Résultat 3 : Les ressources humaines sont qualifiées et suffisantes																			
Activités/Sous-activités	Indicateurs (SMART)	Calendrier 2013												Responsable	Ressources nécessaires	Suppositions et remarques	Bud.		
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12				P.	E.	
3.1 Elaborer un Plan régional de formation II (2011-2013)																			
3.1.1 Identifier les besoins en formation	Tous les pays ont répondu au questionnaire avant février 2011														UNLAs, CR/CLCPRO	Consultant-Modérateur à recruter	Questionnaire diffusé et réponses traitées		X
3.1.2 Organiser un atelier de validation du plan de formation régional	Un plan de formation régional II est disponible en 2011														CR/CLCPRO	Financières	Atelier prévu à Niamey en avril	X	X
3.2 Mettre en œuvre le plan régional de formation																			
3.2.1 Actualiser et réaliser des modules de formation et le matériel didactique	Au moins 4 modules de formation existants mis à jour d'ici février 2012 Le module 5 sur le suivi sanitaire est disponible d'ici fin 2013														CR/CLCPRO	Consultants	Le 5 ^{ème} module sur le suivi sanitaire n'a pas été réalisé en 2012		X
3.2.1-1 Valider la mise à jour de 5 modules de formation	Un rapport d'atelier de validation est disponible avant mai 2012 Le module 5 sur le suivi sanitaire est validé en 2013														CR/CLCPRO	Consultants			X
3.2.2 Réaliser les formations régionales des formateurs	Au moins 2 formations régionales organisées - rapports des ateliers disponibles														UNLAs, CR/CLCPRO	Consultants	Thèmes prévus par priorité et selon fonds disponibles : - Prospections - Communication - Gestion de l'information	X	X

Schéma de planification des activités / PO 2013		Programme EMPRES de lutte contre le Criquet pèlerin dans la Région occidentale (phase II)												Période : 01/2013-12/2013		Schéma établi le : 25/01/2013			
Résultat 3 : Les ressources humaines sont qualifiées et suffisantes																			
Activités/Sous-activités	Indicateurs (SMART)	Calendrier 2013												Responsable	Ressources nécessaires	Suppositions et remarques	Bud.		
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12				P.	E.	
3.2.3 Réaliser les formations nationales	- Au moins 2 formations sont organisées par pays - Rapport(s) de(s) l'atelier(s) disponible(s)														UNLAs, CR/CLCPRO	Financières Possible appel à formateur de la Région	Veiller à limiter le nombre de formations nationales à 2-3/an maximum par pays en ciblant les thèmes et le public pour assurer des formations de qualité	X	X
3.3 Evaluer l'impact des formations régionales et nationales																		X	X
3.3.1 Assurer le suivi de proximité et méthodologique des formations nationales	Au moins deux rapports de supervision disponibles														UNLAs, CR/CLCPRO	Consultant	Indicateur SPA : Un système de suivi est utilisé par les UNLAs d'ici 2014	X	X
3.3.2 Organiser une évaluation de l'impact des formations	Rapport de l'évaluation de l'impact des formations réalisées disponible en 2014														CR/CLCPRO				X
3.4 Recruter ou affecter les personnels manquants aux UNLAs															UNLAs			X	X
3.4.1 Identifier les besoins en personnels manquants	Les besoins en personnel sont connus														UNLAs				
3.4.2 Créer et financer les postes des personnels à recruter	Les postes à financer sont inscrits dans le budget annuel de 2014														UNLAs	Financières	Ressources financières disponibles	X	
3.4.3 Recruter et affecter les personnels manquants	Personnel manquant recruté et affecté														UNLAs			X	
3.5 Préparer les plans de carrière	Au moins deux pays disposent d'un plan de carrière des agents des UNLAs														UNLAs	Consultant à recruter si besoin	L'objectif est une adéquation entre les intérêts de chaque agent et l'UNLA	X	

Schéma de planification des activités / PO 2013		Programme EMPRES de lutte contre le Criquet pèlerin dans la Région occidentale (phase II)												Période : 01/2013-12/2013		Schéma établi le : 25/01/2013			
Résultat 4 : Le Secrétariat de la Commission régionale est durablement opérationnel																			
Activités/Sous-activités	Indicateurs (SMART)	Calendrier 2013												Responsable	Ressources nécessaires	Suppositions et remarques	Bud.		
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12				P.	E.	
4.1 Assurer la gestion administrative du programme	Un rapport de gestion administrative du programme est disponible à la fin de chaque année														CR/CLCPRO	Humaines	Ressources humaines disponibles		X
4.2 Coordonner les activités techniques et scientifiques du programme	Rapport technique annuel disponible et diffusé														CR/CLCPRO, UNLAs	Humaines	Ressources humaines disponibles		X
4.3 Veiller à la mise en œuvre des plans de gestion durable des axes stratégiques développés	Au moins 75% des activités des axes stratégiques sont devenues normatives														CR/CLCPRO, UNLAs	Humaines, Matérielles, Financières	- Ressources humaines disponibles - Axes stratégiques : CCE, PGRA, SVDN, Stratégie de communication, PFR, PRR		X
4.4 Renforcer les capacités humaines du Secrétariat de la CLCPRO et mobiliser les ressources	- Ressources humaines actuelles maintenues au moins jusqu'en 2014 pour exécuter la phase II du programme - Modalités de financement durable de la CLCPRO établies grâce aux résultats de l'étude institutionnelle en cours														CR/CLCPRO, Partenaires	Humaines, Financières	- Financements disponibles pour le maintien des ressources humaines - Requêtes auprès de la FAO au-delà de mi-2013 si nécessaire, comme ce fut le cas de juillet 2012 à juin 2013		X
4.5 Poursuivre et développer les relations avec les partenaires du programme	Au moins deux comptes-rendus de rencontres avec des partenaires potentiels disponibles														CR/CLCPRO	Humaines Financières			X
4.6 Poursuivre la coopération avec les Régions Centrale et Orientale	- Au moins une activité développée dans une région et introduite dans l'autre - Au moins deux échanges de visites réalisés														CR/CLCPRO, Secrétariats autres Commissions	Humaines Financières	Si fonds disponibles		X

Schéma de planification des activités / PO 2013		Programme EMPRES de lutte contre le Criquet pèlerin dans la Région occidentale (phase II)												Période : 01/2013-12/2013		Schéma établi le : 25/01/2013			
Résultat 5 : Le plan régional de recherche est mis œuvre																			
Activités/Sous-activités	Indicateurs (SMART)	Calendrier 2013												Responsable	Ressources nécessaires	Suppositions et remarques	Bud.		
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12				P.	E.	
5.1 Achever les activités de recherche en cours sur les financements disponibles																		X	X
5.1.1 Améliorer la délimitation et la caractérisation des biotopes des zones de grégarisation du Criquet pèlerin	Des cartes opérationnelles et publications permettant de mieux caractériser les biotopes des zones de grégarisation du Criquet pèlerin sont disponibles dans au moins un pays														CR/CLCPRO, UNLAs	Partenariat scientifique national et international	- Zones de recherche accessibles - Des activités sont réalisées en Mauritanie et au Niger et en cours en Algérie	X	X
5.1.1-1 Améliorer les bases de données RAMSES et les fiches de collecte	Les paramètres de la base de données RAMSES et de la fiche RO de prospection sont homogènes														CR/CLCPRO	Consultant	Si financement disponible		X
5.1.1-2 Améliorer RAMSES et les outils SIG	RAMSES 4 est disponible d'ici fin 2012														DLIS/CR/CLCP RO	Partenariat International	-Si financement disponible -Groupe composé de : DLIS, Cirad, Pays, CLCPRO, etc. - Un plan d'action est conçu et exécuté avec l'utilisation d'un logiciel "Open source"		X
5.1.1-3 Mettre à jour la fiche de prospection CLCPRO	La fiche de prospection mise à jour est utilisée														CLCPRO/DLIS /UNLA		Réunion d'un Groupe technique		X

Schéma de planification des activités / PO 2013		Programme EMPRES de lutte contre le Criquet pèlerin dans la Région occidentale (phase II)												Période : 01/2013-12/2013		Schéma établi le : 25/01/2013			
Résultat 5 : Le plan régional de recherche est mis œuvre																			
Activités/Sous-activités	Indicateurs (SMART)	Calendrier 2013												Responsable	Ressources nécessaires	Suppositions et remarques	Bud.		
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12				P.	E.	
5.1.2 Améliorer les connaissances sur les seuils de grégarisation du Criquet pèlerin	Un projet de recherche sur le thème « seuil » de grégarisation est mis en route en 2012														CR/CLCPRO, UNLAs Cirad - Texas A&M Univ - CNLA Mauritanie - DLIS	Partenariat scientifique national et international	- Si financement disponible - Zones de recherche accessibles - Projet de recherche déjà soumis en 2011 au financement (BREAD) - Proposition de projet pour récupérer le fonds documentaire OCLALAV - M. Sory Cissé du Mali : poursuite travail caractérisation des biotopes (Keita) + thèse de M. Sid'Ahmed (Mauritanie)	X	X
5.1.2-1 Continuer la numérisation des données d'archives de l'OCLALAV et OICMA disponibles dans chaque pays	Au moins deux pays ont numérisé leur fonds documentaires disponibles en 2013														UNLAs		Archives disponibles exploitables	X	X
5.2 Mettre en œuvre les nouveaux programmes de recherches en conformité avec le Plan régional de recherche (PRR)															CR/CLCPRO, UNLAs	Partenariat scientifique national et international	Zones de recherche accessibles	X	X

Schéma de planification des activités / PO 2013		Programme EMPRES de lutte contre le Criquet pèlerin dans la Région occidentale (phase II)												Période : 01/2013-12/2013		Schéma établi le : 25/01/2013			
Résultat 5 : Le plan régional de recherche est mis œuvre																			
Activités/Sous-activités	Indicateurs (SMART)	Calendrier 2013												Responsable	Ressources nécessaires	Suppositions et remarques	Bud.		
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12				P.	E.	
5.2.1 Améliorer les connaissances sur les niveaux des populations solitaires et leurs migrations	- Au moins une étude est en cours en 2012 - Au moins un résultat publié sur le sujet en 2012														CR/CLCPRO, UNLAs	Partenariat scientifique national et international	- Zones de recherche accessibles - Etude 1 : partenariat CLCPRO/Cirad/UNLAs et partenariat avec Régions centrale et orientale - Etude 2 : partenariat Japon/CNLA Mauritanie	X	X
5.2.2 Définir les critères d'intervention rapide	- Une liste exhaustive des critères d'intervention rapide est définie et partagée 2014 - PNUAs disponibles et opérationnels														CR/CLCPRO, UNLAs	Partenariat scientifique national et international	Zones de recherche accessibles	X	X
5.2.3 Améliorer les connaissances de l'impact des facteurs biotiques et abiotiques de régulation des populations solitaires du Criquet pèlerin	Une étude sur l'impact des facteurs biotiques et abiotiques sur les niveaux des populations solitaires du Criquet pèlerin est faite et documentée d'ici 2014														CR/CLCPRO, UNLAs	Partenariat scientifique national et international	Zones de recherche accessibles	X	X
5.2.3-1 Etablir un protocole d'observation pour définir l'impact des facteurs biotiques et abiotiques de régulation des populations solitaires	Un protocole de collecte est validé														CR/CLCPRO	Consultant	Socialiser l'approche en marge des travaux d'une réunion statutaire		X

Schéma de planification des activités / PO 2013		Programme EMPRES de lutte contre le Criquet pèlerin dans la Région occidentale (phase II)												Période : 01/2013-12/2013		Schéma établi le : 25/01/2013				
Résultat 5 : Le plan régional de recherche est mis œuvre																				
Activités/Sous-activités	Indicateurs (SMART)	Calendrier 2013												Responsable	Ressources nécessaires	Suppositions et remarques	Bud.			
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12				P.	E.		
5.2.4 Améliorer les connaissances sur le fonctionnement des zones à risque du Criquet pèlerin	Les résultats préliminaires sur l'interprétation des zones à risques du Criquet pèlerin sont disponibles dans au moins 1 pays en 2012															CR/CLCPRO, UNLAs	Partenariat scientifique national et international	Zones de recherche accessibles Réalisées en Mauritanie et au Niger et en cours en Algérie A réaliser au Mali et au Tchad	X	X
5.2.5 Améliorer les stratégies et méthodes alternatives de lutte respectueuses de l'environnement	Nombre de tests de méthodes alternatives de lutte respectueuses de l'environnement réalisées d'ici 2014															CR/CLCPRO, UNLAs	Partenariat scientifique national et international	Zones de recherche accessibles	X	X
5.2.5-1 Compléter la cartographie des zones écologiquement sensibles en particulier des zones protégées	Au moins 5 pays ont produit une carte numérique des zones écologiquement sensibles en 2013															UNLAs EMPRES	Consultants, financières		X	
5.2.1.5.1 bis Intégrer dans RAMSES les cartes des zones sensibles	Au moins 3 pays ont intégré les cartes des zones sensibles dans RAMSES															UNLAs	Partenariat scientifique national et international		X	
5.2.5-2 Expérimenter et évaluer l'efficacité des traitements en barrière à l'aide du GM	- Une expérimentation est réalisée dans au moins 2 pays en 2011 - Les paramètres d'application du GM sont définis en 2011															UNLAs, CLCPRO	Financières	Expérimentations réalisées en Algérie et en Mauritanie	X	X

Schéma de planification des activités / PO 2013		Programme EMPRES de lutte contre le Criquet pèlerin dans la Région occidentale (phase II)											Période : 01/2013-12/2013		Schéma établi le : 25/01/2013				
Résultat 5 : Le plan régional de recherche est mis œuvre																			
Activités/Sous-activités	Indicateurs (SMART)	Calendrier 2013												Responsable	Ressources nécessaires	Suppositions et remarques	Bud.		
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12				P.	E.	
5.2.6 Améliorer les connaissances sur les aspects socio-économiques liés au Criquet pèlerin	- Une méthode d'évaluation des dégâts causés sur cultures, pâturages et végétation naturelle est disponible d'ici 2014; - Une méthode d'évaluation de la vulnérabilité des populations affectées par les crises acridiennes d'ici 2014														CR/CLCPRO, UNLAs	Partenariat scientifique national et international		X	X
5.3 Diffuser et vulgariser des résultats de recherche	Au moins 3 résultats de recherche sont mis en application d'ici 2014														CR/CLCPRO, UNLAs	Partenariat scientifique national et international		X	X

Schéma de planification des activités / PO 2013		Programme EMPRES de lutte contre le Criquet pèlerin dans la Région occidentale (phase II)												Période : 01/2013-12/2013		Schéma établi le : 25/01/2013				
Résultat 6 : Une gestion intégrée du Criquet pèlerin respectueuse de l'environnement est mise en œuvre																				
Activités/Sous-activités	Indicateurs (SMART)	Calendrier 2013												Responsable	Ressources nécessaires	Suppositions et remarques	Bud.			
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12				P.	E.		
6.1 Finaliser l'élaboration et la validation des Cahiers des charges environnementales (CCE) dans tous les pays de la Région occidentale	Les CCE nationaux sont validés en Libye et en Tunisie d'ici fin 2013														UNLAs, CR/CLCPRO		CCE déjà élaborés et validés en Algérie, Burkina Faso, Mali, Maroc, Mauritanie, Niger, Sénégal et Tchad.	X	X	
6.2 Mettre en œuvre les CCE nationaux																				
6.2.1 Mettre en œuvre les exigences de base du CCE	Au moins 50% des exigences de base sont mises en œuvre dans tous les pays de la RO														UNLAs, CR/CLCPRO	Financières, Consultants	Les pays présentent le % de réalisation au cours de la 12 ^{ème} réunion des chargés de liaison	X	X	
6.2.1-1 Harmoniser les méthodes d'évaluation de la mise en œuvre des exigences des CCE	- Scorecard disponible à la fin de 2013 - Protocole des études d'impacts sanitaire et environnemental validé														UNLAs, CR/CLCPRO	Financières, Consultants	Un groupe technique de validation est mis en place		X	
6.2.1-2 Assurer le suivi de la mise en œuvre du PSMS	Le PSMS est mis à jour régulièrement dans au moins 5 pays d'ici fin 2013														UNLAs, CR/CLCPRO	Financières, Consultants	Organiser un atelier régional en collaboration avec le Groupe pesticides du Siège de la FAO		X	
6.2.2 Mettre en œuvre les exigences complémentaires	Au moins 30% des exigences complémentaires sont mises en œuvre dans tous les pays de la RO														UNLAs, CR/CLCPRO	Financières, Consultants	Les pays présentent le % de réalisation au cours de la 12 ^{ème} réunion des chargés de liaison	X	X	
6.3 Promouvoir l'utilisation opérationnelle des biopesticides																				

Schéma de planification des activités / PO 2013		Programme EMPRES de lutte contre le Criquet pèlerin dans la Région occidentale (phase II)												Période : 01/2013-12/2013		Schéma établi le : 25/01/2013				
Résultat 6 : Une gestion intégrée du Criquet pèlerin respectueuse de l'environnement est mise en œuvre																				
Activités/Sous-activités	Indicateurs (SMART)	Calendrier 2013												Responsable	Ressources nécessaires	Suppositions et remarques	Bud.			
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12				P.	E.		
6.3.1 Encourager l'Homologation du <i>Metarhizium</i> dans la RO	Le <i>Metarhizium</i> est homologué dans au moins un nouveau pays de la CLCPRO															UNLAs, CR/CLCPRO	Humaines	- NB : déjà homologué dans 6 pays de la CLCPRO à la fin de 2011 - Sous réserve du dépôt de dossier d'homologation par la(les) firme(s) détentrice(s) de <i>Metarhizium</i> (dossiers déposés en 2012 en Algérie et au Maroc)		
6.3.2 Mettre en œuvre les mesures nécessaires à l'utilisation du <i>Metarhizium</i>	L'utilisation opérationnelle des biopesticides est effective dans au moins 20% des situations où elle pourrait être applicable															UNLAs, CR/CLCPRO	Financières	Approcher un fournisseur en vue de constituer une banque virtuelle (commande par avance) de <i>Metarhizium</i> pour pouvoir le livrer rapidement aux pays qui en ont besoin	X	X
6.4 Promouvoir l'utilisation opérationnelle des IGR																				
6.4.1 Planifier à l'avance l'utilisation des déréglateurs de croissance (IGR) dans le plan prévisionnel de gestion des résurgences	L'utilisation des IGR est intégrée dans le plan annuel des UNLAs															UNLAs, CR/CLCPRO	Financières, consultant si besoin	- Approcher un fournisseur en vue de constituer une banque virtuelle (commande par avance) d'IGR pour pouvoir le livrer rapidement aux pays qui en ont besoin - Vérifier que les IGR à acquérir sont homologués dans les pays	X	X
6.4.2 Utiliser en condition opérationnelle les IGR sur les formations larvaires	L'utilisation opérationnelle des IGR est effective dans 10% des situations où elle pourrait être applicable															UNLAs, CR/CLCPRO	Consultant si besoin	Existence de formations larvaires et disponibilité d'IGR	X	X

Annexe 8. Programme des ateliers et formations régionaux prévus dans le Plan d'opération 2013 du Programme EMPRES-RO**Tableaux : Ateliers et formations régionaux à organiser dans le cadre du Plan d'Opération 2013 du Programme EMPRES-RO**

Événement	Groupe cible	Date	Lieu
Formation régionale des maîtres prospecteurs	Formateurs nationaux	11 au 19 mars	Agadir, Maroc
Formation régionale en communication	Chargés nationaux de communication des UNLAs	24 au 28 mars	Alger, Algérie
Groupe technique sur les indicateurs de la fiche de prospection et du SSE	Acridologues de la RO	07 au 11 avril	Nouakchott, Mauritanie
Formation sur la gestion de l'information acridienne (nouvelles versions RAMSESV4 et eLocust3)	Les chargés de l'information acridienne et les responsables des UNLAs utilisant RAMSES et eLocust3	06 au 10 mai	Niamey, Niger
Réunion du groupe technique sur le <i>Score card</i> des CCE	Experts environnementalistes	27-31 mai	Dakar, Sénégal
Evaluation du plan régional de la menace acridienne et sa mise à jour pour la période estivale	Experts des pays membres de la CLCPRO, Secrétariat et FAO siège	10 et 11 juin	Agadir, Maroc
8 ^{ème} Comité exécutif de la CLCPRO	Pays membres et secrétariat	12-14 juin	Agadir, Maroc
Groupe technique sur les modalités de mise en œuvre des instruments financiers approuvés par le DLCC	RO, CRC et FAO	05 au 07 novembre	Rome, Italie
12 ^{ème} réunion des chargés de liaison et 9 ^{ème} réunion du Comité de pilotage EMPRES-RO	Chargés de liaison et représentants des institutions	8 au 12 décembre	Alger, Algérie
9 ^{ème} réunion du Comité de pilotage	Chargés de liaison et représentant des institutions	13 décembre	Alger, Algérie

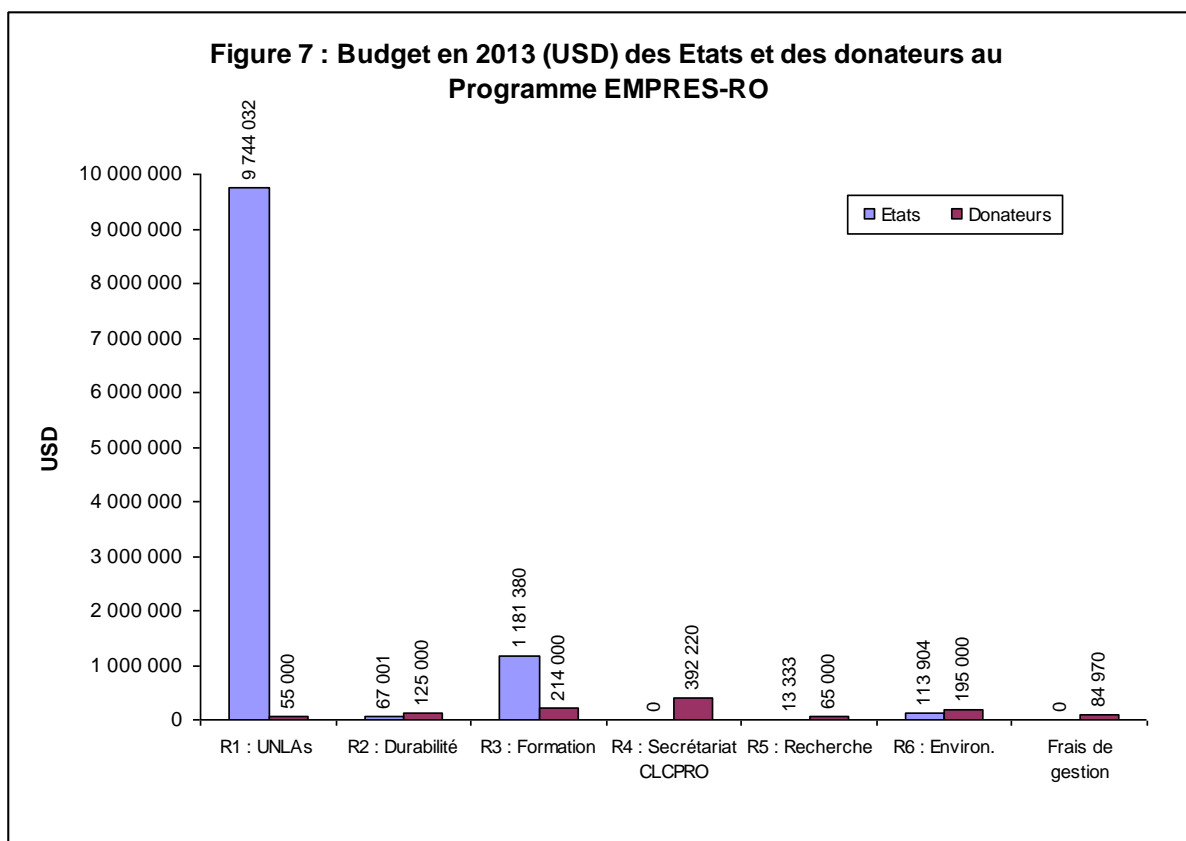
Annexe 9. Présentation du budget 2013

Budget 2013

Le budget de l'année 2013 du Programme EMPRES-RO s'élève à **12 250 840 USD** comme suit :

- **11 119 650 USD** des budgets des dix Etats membres du Programme EMPRES-RO, salaires des fonctionnaires en poste auprès des UNLAs non inclus dans les cas du Burkina Faso, du Maroc, de la Mauritanie, du Niger, du Sénégal et du Tchad ;
- **1 131 190 USD** (frais d'agence inclus) des différents donateurs contribuant au Programme EMPRES-RO dont :
 - **341 260** pour le FFEM ;
 - **225 720** pour l'USAID ;
 - **251 990** pour la CLCPRO ;
 - **312 220** pour la FAO.

Le budget 2013 par résultat du Programme EMPRES-RO/Phase II est présenté dans la figure 7 ci-après.



* Dépenses des Etats : salaires de base des fonctionnaires inclus ou pas ?

Algérie : inclus	Mali : inclus	Niger : <u>non inclus</u>	Tunisie : inclus
Burkina Faso : <u>non inclus</u>	Maroc : <u>non inclus</u>	Sénégal : <u>non inclus</u>	
Libye : <u>non inclus</u>	Mauritanie : <u>non inclus</u>	Tchad : <u>non inclus</u>	

Le budget global des UNLAs financé par les budgets des Etats est le budget le plus élevé (11 119 650 USD) jamais prévu depuis le démarrage du Programme EMPRES-RO. Le contexte de la menace acridienne est probablement l'élément principal d'explication de cette augmentation (se référer au besoin au tableau 1 de ce document pour comparer les budgets prévisionnels des différentes années).

Les pays financeront essentiellement le résultat 1, « Les Unités nationales de lutte antiacridienne (UNLAs) sont durablement opérationnelles », du Programme EMPRES-RO.

En outre, les financements des donateurs se concentrent sur des investissements immatériels tels que la mise en place de mécanismes de durabilité, la formation, l'appui au Secrétariat ainsi que l'environnement.

Annexe 10. Tableau résumé du budget 2013 en USD des UNLAs (Etats)

Résultats / Activités / Sous-activités	TOTAL PAYS	ALGERIE	BURKINA FASO	LIBYE	MALI	MAROC
Résultat 1 : Les Unités nationales de lutte antiacridienne (UNLAs) sont durablement opérationnelles	9 744 032	1 827 294	106 000	1 850 000	628 470	1 150 600
Résultat 2 : Les politiques et mécanismes de gestion durable sont élaborés et mis en œuvre	67 001	0	14 000	0	0	0
Résultat 3 : Les ressources humaines sont qualifiées et suffisantes	1 181 380	133 333	89 000	600 000	0	5 000
Résultat 4 : Le Secrétariat de la Commission régionale est durablement opérationnel	0	0	0	0	0	0
Résultat 5 : Le plan régional de recherche est mis œuvre	13 333	0	0	0	0	0
Résultat 6 : Une gestion intégrée du Criquet pèlerin respectueuse de l'environnement est mise en œuvre	113 904	0	0	50 000	51 904	0
TOTAL	11 119 650	1 960 627	209 000	2 500 000	680 374	1 155 600

Résultats / Activités / Sous-activités	MAURITANIE	NIGER	SENEGAL	TCHAD	TUNISIE
Résultat 1 : Les Unités nationales de lutte antiacridienne (UNLAs) sont durablement opérationnelles	587 667	771 023	758 930	1 902 048	162 000
Résultat 2 : Les politiques et mécanismes de gestion durable sont élaborés et mis en œuvre	44 001	0	0	0	9 000
Résultat 3 : Les ressources humaines sont qualifiées et suffisantes	246 667	97 380	0	0	10 000
Résultat 4 : Le Secrétariat de la Commission régionale est durablement opérationnel	0	0	0	0	0
Résultat 5 : Le plan régional de recherche est mis œuvre	13 333	0	0	0	0
Résultat 6 : Une gestion intégrée du Criquet pèlerin respectueuse de l'environnement est mise en œuvre	10 000	0	0	0	2 000
TOTAL	901 668	868 403	758 930	1 902 048	183 000

Annexe 11. Tableau détaillé du budget 2013 en USD des UNLAs (Etats)**Annexe 11 - 1/4**

Résultats / Activités / Sous-activités	TOTAL PAYS	ALGERIE	BURKINA FASO	LIBYE	MALI	MAROC	MAURITANIE	NIGER	SENEGAL	TCHAD	TUNISIE
Résultat 1 : Les Unités nationales de lutte antiacridienne (UNLAs) sont durablement opérationnelles	9 744 032	1 827 294	106 000	1 850 000	628 470	1 150 600	587 667	771 023	758 930	1 902 048	162 000
1.1 Elaborer et défendre un programme annuel d'exécution technique et financier	3 805 146			850 000		430 000		296 343	233 755	1 902 048	93 000
<i>Frais de déplacement à l'étranger du personnel</i>	50 000						50 000				
<i>Salaires du personnel</i>	919 488	773 294			146 194						
<i>Frais de fonctionnement de la structure</i>	841 131	477 000			97 464		266 667				
1.2 Planifier et réaliser les missions de surveillance, de suivi et d'alerte précoce dans les zones de reproduction du CP	980 762			200 000		420 000	43 333	282 429	32 000		3 000
<i>Frais de déplacements des équipes de prospection/lutte</i>	590 000	500 000			90 000						
<i>Entretien matériel informatique</i>	9 800				9 800						
<i>Equipements</i>	200 000				200 000						
<i>Carburants et lubrifiants</i>	60 000	60 000									
<i>Documentation</i>	12 000	12 000									
<i>Consultations</i>	40 000				40 000						
1.3 Collecter, stocker, traiter et diffuser l'information acridienne	229 108		20 000	100 000		600	2 333	30 000	73 175		3 000
<i>Abonnement internet</i>	18 667	5 000			5 000		8 667				
1.4 Exécuter les actions d'intervention rapide au niveau de chaque pays	345 238		50 000			120 000	56 667	115 571			3 000
1.5 Gérer et entretenir les véhicules et matériels	1 547 692		36 000	700 000	25 012	180 000	80 000	46 680	420 000		60 000
<i>Renforcements des bases d'avertissement agricole et laboratoires</i>											
<i>Acquisition matériel scientifique</i>	15 000				15 000						
<i>Entretien, réparation matériel roulant</i>	80 000						80 000				

Annexe 11 - 2/4

Résultats / Activités / Sous-activités	TOTAL PAYS	ALGERIE	BURKINA FASO	LIBYE	MALI	MAROC	MAURITANIE	NIGER	SENEGAL	TCHAD	TUNISIE
Résultat 2 : Les politiques et mécanismes de gestion durable sont élaborés et mis en œuvre	67 001	0	14 000	0	0	0	44 001	0	0	0	9 000
2.1 Maintenir des relations de communication et de collaboration entre les UNLAs et la PV et autres institutions/partenaires	20 000						20 000				
2.1.1 Développer un plaidoyer aux niveaux national, régional et international	1 667						1 667				
2.1.2 Elaborer des conventions de collaboration UNLAs/PV	3 667						667				3 000
2.2 Elaborer et mettre en œuvre le plan de communication auprès de l'opinion publique et des décideurs nationaux et internationaux	8 333						8 333				
2.2.1 Les pays élaborent et mettent en œuvre un plan de communication national	10 000						10 000				
2.2.2 La CLCPRO arrête et met en œuvre son plan de communication											
2.2.3 Sensibiliser l'opinion publique sur les effets de la lutte préventive sur la sécurité alimentaire	1 667						1 667				
2.3 Affiner et mettre en œuvre le Système de suivi-évaluation (SSE)	2 000										2 000
2.4 Maintenir et mettre à jour le Système de veille des dispositifs nationaux de lutte antiacridienne (SVDN)											
2.4.1 Utiliser et assurer le suivi de l'utilisation régulière du SVDN	1 000										1 000
2.4.2 Elaborer une version 2 améliorée du SVDN	1 000										1 000
2.5 Achever l'élaboration/tester et mettre à jour des plans de gestion du risque acridien											
2.5.1 Achever l'élaboration des plans de gestion du risque	17 000		14 000				1 000				2 000
2.5.2 Réaliser des exercices de simulation aux niveaux national et régional											
2.5.3 Les plans sont mis à jour											
2.5.4 Inscrire le risque acridien dans le cadre d'action de HYOGO (GFDRR)											
2.5.5 Rendre disponible les ressources nécessaires pour mettre en œuvre les plans de gestion des risques											
2.6 Préparer un cadre global de gouvernance et de financement de la lutte antiacridienne en RO											
2.7 Renforcer la coopération bilatérale entre les pays et avec les bailleurs de fonds											
2.7.1 Inscrire la question acridienne dans l'agenda des commissions mixtes											
2.7.2 Organiser des réunions du comité des donateurs	667						667				

Annexe 11 - 3/4

Résultats / Activités / Sous-activités	TOTAL PAYS	ALGERIE	BURKINA FASO	LIBYE	MALI	MAROC	MAURITANIE	NIGER	SENEGAL	TCHAD	TUNISIE
Résultat 3 : Les ressources humaines sont qualifiées et suffisantes	1 181 380	133 333	89 000	600 000	0	5 000	246 667	97 380	0	0	10 000
3.1 Elaborer un Plan régional de formation II (2011-2013)											
3.1.1 Identifier les besoins en formation	91 900							90 900			1 000
3.1.2 Organiser un atelier de validation du plan de formation régional	6 667						6 667				
3.2 Mettre en œuvre le plan régional de formation											
3.2.1 Actualiser et réaliser des manuels de formation et le matériel didactique	3 000										3 000
3.2.2 Réaliser les formations régionales des formateurs											
3.2.3 Réaliser les formations nationales	860 000	133 333	89 000	600 000		5 000	26 667				6 000
3.3 Evaluer l'impact des formations régionales et nationales											
3.3.1 Assurer le suivi de proximité et méthodologique des formations nationales											
3.3.2 Organiser une évaluation de l'impact des formations											
3.4 Recruter ou affecter les personnels manquants aux UNLAs	6 480							6 480			
3.4.1 Identifier les besoins en personnels manquants											
3.4.2 Créer et financer les postes des personnels à recruter	213 333						213 333				
3.4.3 Recruter et affecter les personnels manquants											
3.5 Préparer les plans de carrière											
Résultat 4 : Le Secrétariat de la Commission régionale est durablement opérationnel	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
4.1 Assurer la gestion administrative du programme											
4.2 Coordonner les activités techniques et scientifiques du programme											
4.3 Veiller à la mise en œuvre des plans de gestion durable des axes stratégiques développés											
4.4 Renforcer les capacités humaines du Secrétariat de la CLCPRO et mobiliser les ressources											
4.5 Poursuivre et développer les relations avec les partenaires du programme											
4.6 Poursuivre la coopération avec les Régions Centrale et Orientale											

Annexe 11 - 4/4

Résultats / Activités / Sous-activités	TOTAL PAYS	ALGERIE	BURKINA FASO	LIBYE	MALI	MAROC	MAURITANIE	NIGER	SENEGAL	TCHAD	TUNISIE
Résultat 5 : Le plan régional de recherche est mis œuvre	13 333	0	0	0	0	0	13 333	0	0	0	0
5.1 Achever les activités de recherche en cours sur les financements disponibles											
5.1.1 Améliorer la délimitation et la caractérisation des biotopes des zones de grégarisation du CP											
5.1.2 Améliorer les connaissances sur les seuils de grégarisation du Criquet pèlerin											
5.2 Mettre en œuvre les nouveaux programmes de recherche en conformité avec le Plan régional de recherche (PRR)	13 333						13 333				
5.2.1 Améliorer les connaissances sur les niveaux des populations solitaires et leurs migrations											
5.2.2 Définir les critères d'intervention rapide											
5.2.3 Améliorer les connaissances de l'impact des facteurs biotiques et abiotiques de régulation des populations solitaires du CP											
5.2.4 Améliorer les connaissances sur le fonctionnement des zones à risque du Criquet pèlerin											
5.2.5 Améliorer les stratégies et méthodes alternatives de lutte respectueuses de l'environnement											
5.2.6 Améliorer les connaissances sur les aspects socio-économiques liés au CP											
5.3 Diffuser et vulgariser des résultats de recherche											
Résultat 6 : Une gestion intégrée du Criquet pèlerin respectueuse de l'environnement est mise en œuvre	113 904	0	0	50 000	51 904	0	10 000	0	0	0	2 000
6.1 Finaliser l'élaboration et la validation des CCE dans tous les pays de la RO											
6.2 Mettre en œuvre les CCE nationaux	62 000			50 000			10 000				2 000
6.2.1 Mettre en œuvre les exigences de base du CCE	51 904				51 904						
6.2.2 Mettre en œuvre les exigences complémentaires											
6.3 Promouvoir l'utilisation opérationnelle des biopesticides											
6.3.1 Encourager l'Homologation du <i>Metarhizium</i> dans la RO											
6.3.2 Mettre en œuvre les mesures nécessaires à l'utilisation du <i>Metarhizium</i>											
6.4 Promouvoir l'utilisation opérationnelle des dérégulateurs de croissance (IGR)											
6.4.1 Planifier à l'avance l'utilisation des IGR dans le plan prévisionnel de gestion des résurgences											
6.4.2 Utiliser en condition opérationnelle les IGR sur les formations larvaires											
TOTAL	11 119 650	1 960 627	209 000	2 500 000	680 374	1 155 600	901 668	868 403	758 930	1 902 048	183 000

Annexe 12. Tableau résumé du budget 2013 en USD des donateurs du Programme EMPRES-RO

Résultats	Total EMPRES-RO (Donateurs)	USAID	FFEM	FAO	CLCPRO
Résultat 1 : Les Unités nationales de lutte antiacridienne (UNLAs) sont durablement opérationnelles	55,000	19,000	6,000	0	30,000
Résultat 2 : Les politiques et mécanismes de gestion durable sont élaborés et mis en œuvre	125,000	0	50,000	0	75,000
Résultat 3 : Les ressources humaines sont qualifiées et suffisantes	214,000	30,000	146,000	0	38,000
Résultat 4 : Le Secrétariat de la Commission régionale est durablement opérationnel	392,220	10,000	20,000	312,220	50,000
Résultat 5 : Le plan régional de recherche est mis œuvre	65,000	0	65,000	0	0
Résultat 6 : Une gestion intégrée du Criquet pèlerin respectueuse de l'environnement est mise en œuvre	195,000	150,000	15,000	0	30,000
Imprévus	0	0	0	0	0
TOTAL hors frais	1,046,220	209,000	302,000	312,220	223,000
<i>Expertise FAO / Frais de gestion</i>	<i>84,970</i>	<i>16,720</i>	<i>39,260</i>	<i>0</i>	<i>28,990</i>
TOTAL frais compris	1,131,190	225,720	341,260	312,220	251,990

Annexe 13. Tableau détaillé du budget 2013 en USD des donateurs du Programme EMPRES-RO

Annexe 13 - 1/3

Résultats / Activités / Sous-activités	Total EMPRES-RO (Donateurs)	USAID	FFEM	FAO	CLCPRO
Résultat 1 : Les Unités nationales de lutte antiacridienne (UNLAs) sont durablement opérationnelles	55 000	19 000	6 000	0	30 000
1.1 Elaborer et défendre un programme annuel d'exécution technique et financier					
1.2 Planifier et réaliser les missions de surveillance, de suivi et d'alerte précoce dans les zones de reproduction du CP <i>Rendre structurelle l'implication des populations locales dans la remontée de l'information acridienne</i>	19 000	19 000			
1.3 Collecter, stocker, traiter et diffuser l'information acridienne <i>Appui technique par la CLCPRO et les experts de la région</i>	6 000		6 000		
1.4 Exécuter les actions d'intervention rapide au niveau de chaque pays <i>Frais de mobilisation des équipes pour prospection conjointe</i>	30 000				30 000
1.5 Gérer et entretenir les véhicules et matériels					
Résultat 2 : Les politiques et mécanismes de gestion durable sont élaborés et mis en œuvre	125 000	0	50 000	0	75 000
2.1 Maintenir des relations de communication et de collaboration entre les UNLAs et la PV et autres institutions/partenaires					
2.1.1 Développer un plaidoyer aux niveaux national, régional et international					
2.1.2 Elaborer des conventions de collaboration UNLAs/PV					
2.2 Elaborer et mettre en œuvre le plan de communication auprès de l'opinion publique et des décideurs nationaux et internationaux					
2.2.1 Les pays élaborent et mettent en œuvre un plan de communication national					
2.2.2 La CLCPRO arrête et met en œuvre son plan de communication <i>Améliorer le site internet de la CLCPRO</i>	5 000				5 000
<i>Réaliser et diffuser une brochure de la CLCPRO</i>	5 000				5 000
2.2.3 Sensibiliser l'opinion publique sur les effets de la lutte préventive sur la sécurité alimentaire					
2.3 Affiner et mettre en œuvre le Système de suivi-évaluation (SSE)					
<i>Réunion des experts pour définir les indicateurs du SSE</i>	30 000		30 000		
<i>Informatiser le SSE</i>	10 000		10 000		
<i>Organiser un atelier régional de formation pour les chargés nationaux de suivi-évaluation</i>	40 000				40 000
2.4 Maintenir et mettre à jour le Système de veille des dispositifs nationaux de lutte antiacridienne (SVDN)					
2.4.1 Utiliser et assurer le suivi de l'utilisation régulière du SVDN					
2.4.2 Elaborer une version 2 améliorée du SVDN					
2.5 Achever l'élaboration/tester et mettre à jour des plans de gestion du risque acridien					
2.5.1. Achever l'élaboration des plans de gestion du risque <i>Appui des pays pour l'édition de leur PGRA</i>	10 000		10 000		
2.5.2 Réaliser des exercices de simulation aux niveaux national et régional					
2.5.3 Les plans sont mis à jour					
2.5.4 Inscrire le risque acridien dans le cadre d'action de HYOGO (GFDRR)					
2.5.5 Rendre disponible les ressources nécessaires pour mettre en œuvre les plans de gestion des risques					
2.6 Préparer un cadre global de gouvernance et de financement de la lutte antiacridienne en RO <i>Organiser un groupe de travail pour modalités mises en œuvre mécanismes de financement</i>	25 000				25 000
2.7 Renforcer la coopération bilatérale entre les pays et avec les bailleurs de fonds					
2.7.1 Inscrire la question acridienne dans l'agenda des commissions mixtes					
2.7.2 Organiser des réunions du comité des donateurs					

Annexe 13 - 2/3

Résultats / Activités / Sous-activités	Total EMPRES-RO (Donateurs)	USAID	FFEM	FAO	CLCPRO
Résultat 3 : Les ressources humaines sont qualifiées et suffisantes	214 000	30 000	146 000	0	38 000
3.1 Elaborer un Plan régional de formation II (2011-2013)					
3.1.1 Identifier les besoins en formation					
3.1.2 Organiser un atelier de validation du plan de formation régional					
3.2 Mettre en œuvre le plan régional de formation					
3.2.1 Actualiser et réaliser des manuels de formation et le matériel didactique					
<i>Consultation pour mettre à jour le module sur le suivi sanitaire des applicateurs de pesticides</i>	6 000		6 000		
<i>Edition des modules de formation</i>	20 000		20 000		
3.2.2 Réaliser les formations régionales des formateurs					
<i>Formation des maîtres prospecteurs sur les techniques de prospection</i>	40 000		40 000		
<i>Formation en communication des chargés de communication des UNLAs</i>	58 000		50 000		8 000
3.2.3 Réaliser les formations nationales					
<i>Bourse de doctorat Sory Cissé IAV</i>	20 000				20 000
<i>Appuyer les formations nationales</i>	40 000	20 000	20 000		
3.3 Evaluer l'impact des formations régionales et nationales					
3.3.1 Assurer le suivi de proximité et méthodologique des formations nationales					
<i>Accompagnement et suivi des formations nationales</i>	30 000	10 000	10 000		10 000
3.3.2 Organiser une évaluation de l'impact des formations					
3.4 Recruter ou affecter les personnels manquants aux UNLAs					
3.4.1 Identifier les besoins en personnels manquants					
3.4.2 Créer et financer les postes des personnels à recruter					
3.4.3 Recruter et affecter les personnels manquants					
3.5 Préparer les plans de carrière					
Résultat 4 : Le Secrétariat de la Commission régionale est durablement opérationnel	392 220	10 000	20 000	312 220	50 000
4.1 Assurer la gestion administrative du programme					
<i>Missions Secrétariat CLCPRO</i>	35 000			35 000	
<i>Appui au fonctionnement du Secrétariat de la CLCPRO</i>	20 000			10 000	10 000
4.2 Coordonner les activités techniques et scientifiques du programme					
<i>Organisation réunions des Chargés de liaison et Comité de pilotage EMPRES-RO</i>	60 000			30 000	30 000
4.3 Veiller à la mise en œuvre des plans de gestion durable des axes stratégiques développés					
<i>Missions de supervision EMPRES-RO de la CR dans les pays, y compris examen annuel CCE</i>	30 000	10 000	20 000		
4.4 Renforcer les capacités humaines du Secrétariat de la CLCPRO et mobiliser les ressources					
<i>Financement postes coordination régionale</i>	227 220			227 220	
4.5 Poursuivre et développer les relations avec les partenaires du programme					
4.6 Poursuivre la coopération avec les Régions Centrale et Orientale	20 000			10 000	10 000

Annexe 13 - 3/3

Résultats / Activités / Sous-activités	Total EMPRES-RO (Donateurs)	USAID	FFEM	FAO	CLCPRO
Résultat 5 : Le plan régional de recherche est mis œuvre	65 000	0	65 000	0	0
5.1 Achever les activités de recherche en cours sur les financements disponibles					
5.1.1 Améliorer la délimitation et la caractérisation des biotopes des zones de grégarisation du CP					
5.1.2 Améliorer les connaissances sur les seuils de grégarisation du Criquet pèlerin					
<i>Etude du seuil de grégarisation du Criquet pèlerin dans les aires de reproduction de la Mauritanie (Sory Cissé)</i>	20 000		20 000		
5.2 Mettre en œuvre les nouveaux programmes de recherches en conformité avec le Plan régional de recherche (PRR)					
5.2.1 Améliorer les connaissances sur les niveaux des populations solitaires et leurs migrations					
5.2.2 Définir les critères d'intervention rapide					
5.2.3 Améliorer les connaissances de l'impact des facteurs biotiques et abiotiques de régulation des populations solitaires du CP					
5.2.4 Améliorer les connaissances sur le fonctionnement des zones à risque du Criquet pèlerin					
5.2.5 Améliorer les stratégies et méthodes alternatives de lutte respectueuses de l'environnement					
<i>Compléter la cartographie des zones écologiquement sensibles (zones protégées)</i>	30 000		30 000		
5.2.6 Améliorer les connaissances sur les aspects socio-économiques liés au CP					
5.3 Diffuser et vulgariser des résultats de recherche					
<i>Numérisation des données de l'OCLALAV</i>	15 000		15 000		
Résultat 6 : Une gestion intégrée du Criquet pèlerin respectueuse de l'environnement est mise en œuvre	195 000	150 000	15 000	0	30 000
6.1 Finaliser l'élaboration et la validation des CCE dans tous les pays de la RO					
6.2. Mettre en œuvre les CCE nationaux					
6.2.1 Mettre en œuvre les exigences de base du CCE					
<i>Groupe technique pour harmoniser les méthodes d'évaluation de la mise en œuvre des exigences environnementales</i>	40 000	40 000			
<i>Appui pour mise en œuvre CCE dans les pays membres</i>	20 000	20 000			
<i>Mise en œuvre pratique des protocoles d'opération standards par les équipes</i>	20 000	20 000			
<i>Assurer le suivi de la mise en œuvre du PSMS</i>	20 000	20 000			
6.2.2 Mettre en œuvre les exigences complémentaires					
<i>Appuyer les pays dans l'élaboration de leur cartographie des zones sensibles</i>	40 000	20 000	10 000		10 000
<i>Intégration de la carte des zones sensibles dans le système RAMSES</i>	10 000	5 000	5 000		
6.3 Promouvoir l'utilisation opérationnelle des biopesticides					
6.3.1 Encourager l'Homologation du <i>Metarhizium</i> dans la RO					
6.3.2 Mettre en œuvre les mesures nécessaires à l'utilisation du <i>Metarhizium</i>					
<i>Frais d'acquisition du Green Muscle</i>	15 000	15 000			
<i>Appui aux équipes pour l'utilisation opérationnelle du GM</i>	10 000	10 000			
6.4 Promouvoir l'utilisation opérationnelle des dérégulateurs de croissance (IGR)					
6.4.1 Planifier à l'avance l'utilisation des IGR dans le plan prévisionnel de gestion des résurgences					
6.4.2 Utiliser en condition opérationnelle les IGR sur les formations larvaires					
<i>Acquisition, supervision et utilisation des IGR</i>	20 000				20 000
Imprévus	0				
TOTAL hors frais	1 046 220	209 000	302 000	312 220	223 000
<i>Expertise FAO / Frais de gestion</i>	<i>84 970</i>	<i>16 720</i>	<i>39 260</i>	<i>0</i>	<i>28 990</i>
TOTAL frais compris	1 131 190	225 720	341 260	312 220	251 990

Annexe 14. Suivi des recommandations de la 7^{ème} réunion du Comité de pilotage

Le suivi des neuf (9) recommandations adoptées par la 7^{ème} réunion du Comité de pilotage d'EMPRES-RO est précisé dans le tableau ci-dessous.

Recommandations	Suivi
A la FAO et la CLCPRO de :	
R1. Renforcer les liens de coopération avec la Plateforme mondiale pour la réduction des catastrophes et la reconstruction (GFDRR - <i>Global Facility for Disaster Reduction and Recovery</i>).	➤ Cette recommandation n'a pas été réalisée à cause de l'implication du Secrétariat/Coordination régionale dans la gestion de la menace acridienne au Sahel et de la vacance du poste de Secrétaire exécutif de la CLCPRO et Coordonnateur EMPRES-RO à partir de fin juin 2012.
R2. Proposer au Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA) d'inscrire la question acridienne dans l'agenda de ses réunions	➤ Cette recommandation n'a pas été réalisée. Toutefois, la menace acridienne dans la Région occidentale a été inscrite dans l'agenda du Conseil de la FAO tenu à Rome en juin 2012.
A la CLCPRO de :	
R3. Soumettre le projet de la phase II du Programme EMPRES-RO au Fonds pour l'environnement mondial (<i>Global Environment Facility - GEF</i>).	➤ Le document de projet de la phase II du Programme EMPRES-RO n'a pas été soumis au Fonds pour l'environnement mondial (<i>Global Environment Facility - GEF</i>), le GEF ayant approuvé, en 2012, un projet soumis par le Groupe « Pesticides » de la FAO et qui comporte une composante « gestion des pesticides » utilisés en lutte antiacridienne. Des discussions sont en cours avec ce Groupe pour évaluer la pertinence de soumettre un nouveau projet au GEF.

Recommandations	Suivi
<p>R4. Inviter M. Thami Ben Halima, en raison de son départ à la retraite et compte tenu de son rôle prépondérant dans la mise en place, la mise en œuvre et le suivi de l'exécution des activités du Programme EMPRES/ Composante Criquet pèlerin en Région occidentale, à la 8^{ème} réunion de son Comité de pilotage et de prendre en charge les frais de sa participation ou le cas échéant par la FAO. Les bases de la durabilité de la lutte préventive dans la région occidentale n'auraient jamais vu le jour sans son engagement total et ses multiples plaidoiries auprès des décideurs politiques et des partenaires au développement.</p>	<p>➤ M. Thami Ben Halima a été invité et assistera à la 8^{ème} réunion du Comité de pilotage du Programme EMPRES-RO.</p>
<p>Aux pays de :</p>	
<p>R5. Intégrer le montant relatif aux salaires et indemnités du personnel dans le budget national des UNLA.</p>	<p>➤ Les salaires et indemnités du personnel sont pris en compte dans le budget national de 3 des 10 pays membres du Programme EMPRES-RO. Cette recommandation est à discuter au cours de la réunion.</p>
<p>R6. Faire apparaître dans le bilan annuel des dépenses le budget alloué et les dépenses correspondantes.</p>	<p>➤ Tous les pays ont fait apparaître au titre de l'année 2012 le budget alloué et les dépenses correspondantes dans leur bilan annuel.</p>
<p>Aux pays de (à nouveau) :</p>	
<p>R7. Poursuivre la prise en charge des frais récurrents relatifs au fonctionnement des dispositifs nationaux. Il les invite aussi à commencer à prendre en considération les amortissements des moyens matériels pour en assurer progressivement le renouvellement.</p>	<p>➤ L'amortissement des moyens matériels n'est pas encore pris en charge par les pays de la ligne de front (recommandation à renouveler).</p>
<p>R8. Suivre l'exemple du « fonds fléché » du Niger pour pallier l'absence d'un fonds d'urgence national spécifique au Criquet pèlerin.</p>	<p>➤ Au cours de la réunion les pays ont indiqué avoir pu mobiliser des fonds exceptionnels pour faire face à la menace acridienne dans la Région occidentale.</p>
<p>R9. Poursuivre le plaidoyer de la phase II du Programme EMPRES-RO auprès de leur Gouvernement et des représentations locales des donateurs.</p>	<p>➤ Les pays ont indiqué avoir mis en œuvre cette recommandation (recommandation à renouveler).</p>

Annexe 15. Liste des participants

N°	Pays/Institution	Prénom et Nom	Fonction	Adresse électronique	Adresse postale	Téléphone
1	ALGERIE	M. Khaled Moumene	Directeur général de l'INPV Chargé de liaison	Khal63@yahoo.com	INPV, BP 80, Avenue des Frères Ouldek, El Harrach, Algérie	+213 21 52 12 31 +213 77 12 01 816 +213 55 08 46 383
2	BURKINA FASO	M. Amidou Ouedraogo	Directeur de la protection des végétaux et du conditionnement Chargé de liaison	ouedramidou06@yahoo.fr	DPVC, B.P. 5362, Ouagadougou, Burkina Faso	+226 50 36 19 15 +226 50 36 18 65
3	MALI	M. Fakaba Diakité	Directeur du CNLCP Chargé de liaison	fakabadiakit@yahoo.fr	B.P. E/4281, Bamako, Mali	+223 20 22 01 82 +223 20 22 01 93
4	MAROC	M. Said Ghaout	Directeur du CNLAA Chargé de liaison	s.ghaout@gmail.com	B.P 125, Inezgane, Agadir, Maroc	+212 528 24 23 30 +212 661 17 77 66
5	MAURITANIE	M. Mohamed Abdallahi Ould Babah	Directeur général du CNLA Chargé de liaison	maouldbabah@yahoo.fr	B.P. 665, Nouakchott, Mauritanie	+222 52 44 855 +222 46 48 28 28
6	NIGER	M. Yahaya Garba	Directeur général du CNLA Chargé de liaison	ajwal88@gmail.com ychemsdine2000@yahoo.fr	CNLA, Niamey, Niger	+227 20 37 03 03 +227 97 00 03 00
7	SENEGAL	M ^{me} Mariétou Diawara	Directrice de la protection des végétaux	dpv1@orange.sn	B.P 20054 Thiaroye, Dakar, Sénégal	+221 33 85 42 870 +221 77 74 09 452
8	SENEGAL	M. Aliou Diongue	Coordonnateur de la cellule de lutte antiacridienne Chargé de liaison	armigera2002@yahoo.com	B.P 20054 Thiaroye Dakar, Sénégal	+221 77 71 05 081
9	TCHAD	M. Brahim Hassane Mouhadjir	Directeur de l'ANLA Chargé de liaison	salimbrahim@yahoo.fr anla.tchad@gmail.com	B.P 1551, N'Djamena, Tchad	+235 66 30 58 65

N°	Pays/Institution	Prénom et Nom	Fonction	Adresse électronique	Adresse postale	Téléphone
10	TUNISIE	M. Adel Jemmazi	Sous-Directeur du contrôle sanitaire interne Chargé de liaison	adeljemmazi@yahoo.fr	M.A.R.H.P., 30 Rue Alain Savary, 1002 Tunis, Tunisie	+216 986 12 215
11	Fondation Ceres-Locustox	M. Gueye Papa Sam	Responsable Unité qualité et réglementation & Coordonnateur de l'Unité biologie	cereslocustox@orange.sn	BP 3300, FAO Dakar, Sénégal	+221 33 834 42 94
12	France (Ambassade de France au Sénégal)	M. Laurent Godefroy	Conseiller régional développement rural	laurent.godefroy@diplomatie.gouv.fr	1 rue Amadou Assane Ndoye, B.P. 2014, Dakar, Sénégal	+221 33 839 53 24 +221 77 605 98 60
13	USAID	D ^r Yene Belayneh	Senior Technical Advisor for Pesticides and Pests and AELGA Project Manager	ybelayneh@usaid.gov	1300 Pennsylvania Avenue, NW, Ronald Reagan Building 8.7.100, Washington, D.C. 20523, Etats-Unis	+1-202-712-1859
14	Cirad	M. Jean-Michel Vassal	Entomologiste, responsable équipe de recherche en acridologie, U.R. Bioagresseurs	jean-michel-vassal@cirad.fr	TA A106/D, 34398 Montpellier, Cedex 5, France	+33 4 67 59 38 61
15	Invité d'honneur	M. Thami Ben Halima	Ex Secrétaire exécutif CLCPRO & Coordonnateur EMPRES-RO	thami.benhalima1@gmail.com	Résidence Tifaouine, Bloc B2, Appart. 33, G.I., Agadir 80000, Maroc	+212 66 17 54 767
16	CLCPRO/FAO	M. Mohamed Lemine Ould Ahmedou	Acridologue	lemine.ouldahmedou@fao.org	AGPP, Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome, Italie	+39 065 70 53 798
17	CLCPRO/FAO	M. Dominique Menon	Agronome	dominique.menon@fao.org	AGPP, Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome, Italie	+39 065 70 55 289